

**REGION DE LA BOUCLE DU  
MOUHOUN**

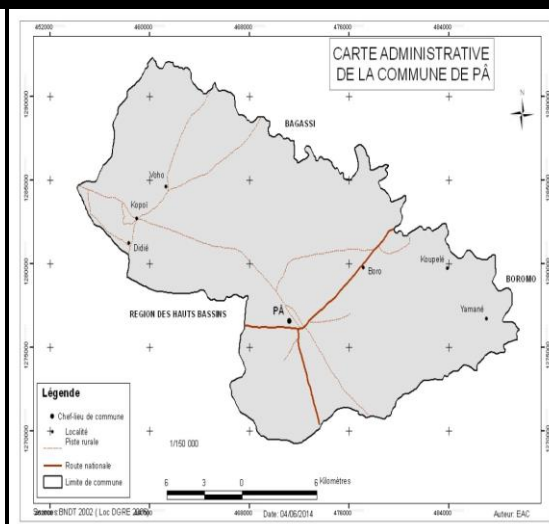
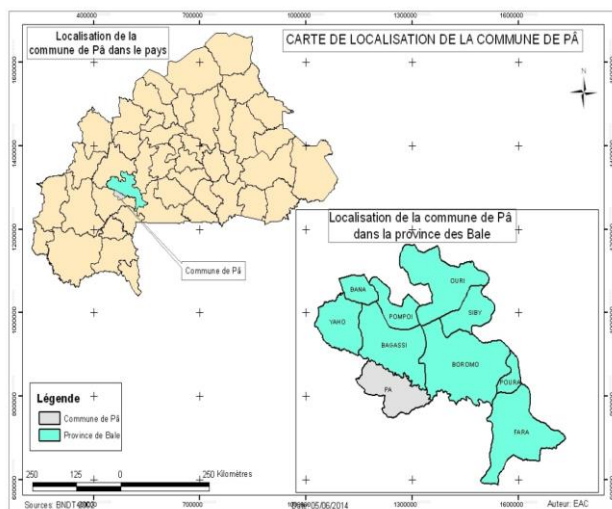
**PROVINCE DES BALE**

**COMMUNE RURALE DE PÂ**



**BURKINA FASO**

**Unité- Progrès - Justice**



# **PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT 2015-2019**

*Version finale - Juin 2014*

**ELABORE SOUS L'EGIDE DU CONSEIL MUNICIPAL AVEC L'APPUI FINANCIER ET TECHNIQUE  
DU PROJET ACRIC, ET L'APPUI-CONSEIL DU BUREAU D'ETUDES EAC**

## TABLE DES MATIERES

<b>SIGLES ET ABBREVIATION .....</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>7</b>
<b>LISTE DES CARTES .....</b>	<b>7</b>
<b>LISTE DES FIGURES.....</b>	<b>8</b>
<b>PREFACE .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>10</b>
<b>I. PRESENTATION DE LA COMMUNE.....</b>	<b>11</b>
<b>1.1. MILIEU PHYSIQUE.....</b>	<b>11</b>
1.1.1. Situation géographique et administrative .....	11
1.1.2. Relief .....	12
1.1.3. Climat et pluviométrie .....	12
1.1.4. Ressources naturelles.....	13
1.1.4.1. Ressources en eau.....	13
1.1.4.2. Ressources en sols .....	14
1.1.4.3. Ressources végétales .....	14
1.1.4.4. Ressources fauniques .....	16
1.1.5. Environnement et changements climatiques.....	16
1.1.5.1. Analyse de la vulnérabilité aux aléas climatiques .....	16
1.1.5.2. Analyse des stratégies d'adaptation associées.....	17
1.1.5.3. Analyse de la vulnérabilité aux risques et pression par secteurs de développement...	18
1.1.5.4. Impacts et stratégies d'adaptation associées par secteur de développement .....	19
<b>1.2. MILIEU HUMAIN .....</b>	<b>19</b>
1.2.1. Caractéristiques socio démographiques.....	19
1.2.2. Perspective d'évolution de la population.....	20
1.2.3. Mouvements migratoires .....	20
<b>1.3. ORGANISATION SOCIALE.....</b>	<b>20</b>
1.3.1. Organisation politico administrative et coutumière de la commune .....	20
1.3.1.1. L'administration du département .....	21
1.3.1.2. L'Institution municipale .....	21
1.3.1.3. La chefferie coutumière.....	21
1.3.2. Les associations de développement et les organisations professionnelles agricoles .....	21
1.3.3. Place de la femme dans la société.....	22
1.3.4. Partenariat .....	23
<b>1.4. OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE.....</b>	<b>24</b>
1.4.1. Mode de gestion du foncier .....	24
1.4.2. Occupation de l'espace .....	24
<b>1.5. SECTEURS SOCIAUX .....</b>	<b>26</b>
1.5.1. Eau potable et assainissement.....	26
1.5.2. Santé .....	27
1.5.2.1. Infrastructures et équipements sanitaires.....	27
1.5.2.2. Ressources humaines des formations sanitaires .....	29
1.5.2.3. Prestations de services et de soins dans la commune .....	30
1.5.2.4. Principales maladies diagnostiquées .....	30
1.5.2.5. Le VIH/SIDA .....	30
1.5.3. Education .....	31
1.5.3.1. L'enseignement formel.....	31
1.5.3.2. L'enseignement non formel.....	34
1.5.4. Sécurité .....	34
<b>1.6. SECTEURS DE PRODUCTION.....</b>	<b>35</b>
1.6.1. Agriculture.....	35
1.6.1.1. Les productions céréalières .....	35
1.6.1.2. Les cultures de rente.....	36

1.6.1.3. Les cultures maraîchères .....	36
1.6.2. Elevage .....	37
1.6.3. Foresterie .....	38
1.6.3.1. La sylviculture .....	38
1.6.3.2. L'exploitation du bois de chauffe.....	38
1.6.3.3. L'exploitation des PFNL .....	38
1.6.4. L'économie locale .....	38
1.6.4.1. Filière céréales.....	39
1.6.4.2. Filière oléagineuse.....	39
1.6.4.3. Filière bétail/viande.....	39
1.6.4.4. Filière volaille .....	39
1.6.4.5. Principales contraintes de développement des filières .....	40
<b>1.7. SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION .....</b>	<b>40</b>
1.7.1. Commerce, transport et télécommunication .....	40
1.7.2. Energie.....	40
1.7.3. Services financiers .....	40
<b>1.8. GOUVERNANCE ET FINANCES PUBLIQUES LOCALES .....</b>	<b>41</b>
1.8.1. Gouvernance locale .....	41
1.8.1.1. Les instances de la gouvernance locale .....	41
1.8.2. Finances publiques locales .....	42
1.8.2.1. Exécution des opérations budgétaires .....	42
1.8.2.2. Situation de la recette .....	42
1.8.2.3. Situation de la dépense .....	43
1.8.2.4. L'épargne brute ou capacité d'autofinancement (CAF) de la commune de Pâ.....	44
<b>II. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC.....</b>	<b>45</b>
<b>2.1. FFOM MILIEU PHYSIQUE.....</b>	<b>46</b>
2.1.1. FFOM Ressources en sols .....	46
2.1.2. FFOM Ressources en eaux .....	46
2.1.3. FFOM Ressources végétales.....	46
2.1.4. FFOM Ressources fauniques .....	46
2.1.5. FFOM Environnement et changements climatiques.....	47
<b>2.2. FFOM ORGANISATION SOCIALE .....</b>	<b>47</b>
2.2.1. FFOM Organisation politico administrative.....	47
2.2.2. FFOM Associations et groupements .....	47
2.2.3. FFOM Partenariat .....	47
<b>2.3. FFOM OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE.....</b>	<b>48</b>
2.3.1. FFOM Occupation de l'espace .....	48
2.3.2. FFOM Gestion de l'espace .....	48
<b>2.4. FFOM DES SECTEURS SOCIAUX.....</b>	<b>48</b>
2.4.1. FFOM Eau potable et assainissement.....	48
2.4.2. FFOM Santé .....	49
2.4.3. FFOM Education .....	49
2.4.4. FFOM Sécurité .....	49
<b>2.5. FFOM DES SECTEURS DE PRODUCTION .....</b>	<b>50</b>
2.5.1. FFOM Agriculture.....	50
2.5.2. FFOM Elevage .....	50
2.5.3. FFOM Foresterie .....	50
2.5.4. FFOM Economie locale.....	51
<b>2.6. FFOM DES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION.....</b>	<b>51</b>
2.6.1. FFOM Commerce, transport et communication.....	51
2.6.2. FFOM Energie.....	51
2.6.3. FFOM Institutions financières.....	52
<b>2.7. FFOM GOUVERNANCE ET FINANCES PUBLIQUES LOCALES .....</b>	<b>52</b>
2.7.1. FFOM Gouvernance locale.....	52
2.7.2. FFOM Finances publiques locales.....	52

<b>III. GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN.....</b>	<b>53</b>
<b>3.1. VISION STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE .....</b>	<b>53</b>
<b>3.2. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>53</b>
3.2.1. Axes stratégiques d'intervention .....	53
3.2.2. Objectifs de développement .....	53
<b>IV. PPROGRAMME D' ACTIONS .....</b>	<b>54</b>
<b>4.1. SYNTHESE DES ACTIONS PRIORITAIRES .....</b>	<b>54</b>
<b>4.2. ESQUISSE DE PROGRAMMATION TEMPORELLE ET SPATIALE .....</b>	<b>56</b>
<b>5.2. RECAPITULATIF DES COÛTS DES ACTIONS DU PLAN .....</b>	<b>60</b>
<b>5.3. PROGRAMMATION DES ACTIONS DE LA PREMIERE ANNEE .....</b>	<b>61</b>
<b>6. MISE EN ŒUVRE DU PLAN .....</b>	<b>64</b>
<b>6.1. MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF ORGANISATIONNEL .....</b>	<b>64</b>
6.1.1. Le comité de pilotage.....	64
6.1.2. L'équipe opérationnelle.....	64
6.1.3. Le cadre de concertation.....	64
<b>6.2. PROGRAMMATION ANNUELLE ET BUDGETISATION.....</b>	<b>64</b>
<b>6.3. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ANNUEL .....</b>	<b>65</b>
6.3.1. Projets exécutés par des prestataires .....	65
6.3.2. Projets exécutés par la commune.....	65
<b>6.4. MOBILISATION DES RESSOURCES.....</b>	<b>65</b>
<b>6.5. SUIVI ET EVALUATION DU PLAN.....</b>	<b>66</b>
<b>6.6. REPROGRAMMATION ANNUELLE .....</b>	<b>67</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE DU PLAN.....</b>	<b>69</b>

**SIGLES ET ABREVIATION**

AA	Accoucheuse Auxiliaire
ACRIC	Projet d'Appui aux Communes Rurales et aux Initiatives Inter-Communautaires
ADF/RDA	Alliance pour la Démocratie et la Fédération/Rassemblement Démocratique Africain
AEP	Adduction d'Eau Potable
AEPA	Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement
AEPS	Adduction d'eau potable simplifiée
AIS	Agents Itinérants de Santé
AJCP	Association des Jeunes de la Commune de Pâ
AME	Association des Mères Educatrices
AND/PJS	Alliance Nationale pour le Développement/Parti de la Justice Sociale
APE	Association des Parents d'Elèves
ATC	Agent Technique Coton
AUE	Association des Usagers de l'Eau
BACB	Banque Agricole et Commerciale du Burkina
BM	Banque Mondiale
BMHN	Boucle du Mouhoun
BNDT	Base Nationale de Données Topographiques
CA	Commission ad hoc
CEEP	Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
CCC	Communication pour le changement de comportement
CCCo	Cadre de Concertation Communautaire
CD	Causeries Débats
CDG	Comité de Gestion
CDP	Congrès pour la Démocratie et le Progrès
CEB	Circonscription d'Education de Base
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formel
CEG	Collège d'enseignement général
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CLS	Comités Locaux de Sécurité
CM	Conseil Municipal
COGES	Comité de Gestion de la Santé
COPEGOL	Compétition Pour l'Excellence dans la Gouvernance Locale
CP	Cordons Pierreux
CRS	Catholic Relief Service
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	Conseils Villageois de Développement
CVLS	Comité Villageois de Lutte contre le Sida
DREP	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
DRS/CES	Défense restauration des sols / Conservation des eaux et des sols
EAC	Etudes-Action-Conseils
ECVM	Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages
F	Fonctionnel
FEM/ONG	Fonds Monétaire pour l'Environnement/Organisation Non Gouvernementale
FF	Fosses Fumières
FFOM	Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces

GERDES	Groupe d'Etudes et de Recherche sur le Développement Economique et social
GGF	Groupement de Gestion Forestière
GPC	Groupement de Producteurs de Coton
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IB	Infirmiers Brevetés
JAFAA	Jonction des Actions pour Faire Avancer l'Afrique
NF	Non fonctionnel
NP	Non permanent
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONATEL	Office National de Télécommunication
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PAPSA	Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire
PAPSIDA	Projet d'appui aux professionnels du sexe en matière de SIDA
PCD	Plan Communal de Développement
PDSEB	Programme de Développement Stratégique d'Education de Base
PDLO	Projet de Développement Local de l'Ouest
PDS/METBA	Parti pour la Démocratie et le Socialisme
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PN-AEPA	Programme National pour l'Adduction d'Eau Potable et Assainissement
PNGT II	2ème Programme National de Gestion des Terroirs
PRFTAO	Programme Régional de Facilitation des Transports et du Transit Routier
PTME	Programme de la Transmission Mère Enfant
PV	Poste Vétérinaire
RAF	Réorganisation Agraire et Foncière
RCPB	Réseau des Caisses Populaires du Burkina
RN	Ressources Naturelles
TBS	Taux Brute de Scolarisation
TF	Théâtre Forum
UDEPA	Union Départementale des Eleveurs de Pâ
UE	Union Européenne
UGGF	Union des Groupements de Gestion Forestière
ZAT	Zone d'Appui Technique
ZATE	Zone d'Appui Technique d'Elevage

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1: espèces ligneuses les plus rencontrées .....	15
Tableau 2: situation des reboisements .....	15
Tableau 3: situation des espèces fauniques présentes dans la commune .....	16
Tableau 4: matrice de vulnérabilité aux aléas climatiques .....	17
Tableau 5: matrice d'analyse des impacts et stratégies d'adaptations associées .....	18
Tableau 6: matrice de vulnérabilité aux risques et pressions par secteur de développement .....	18
Tableau 7 : matrice d'analyse des impacts et stratégies associées par secteur de développement.....	19
Tableau 8: estimation de la population communale sur la période 2014-2019 .....	20
Tableau 9: situation des organisations socioprofessionnelles de la commune .....	22
Tableau 10: situation des interventions de partenaires depuis 2009 .....	23
Tableau 11: unité d'occupation des terres et superficies correspondantes.....	25
Tableau 12: situation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable en.....	26
Tableau 13: situation des aires de responsabilité sanitaire des CSPS .....	27
Tableau 14: couverture sanitaire des CSPS.....	28
Tableau 15: situation des difficultés vécues par les CSPS .....	29
Tableau 16: situation du personnel des formations sanitaires .....	29
Tableau 17: consultations des principales pathologies.....	30
Tableau 18: situation de l'enseignement primaire en 2014 .....	31
Tableau 19: situation des infrastructures dans l'enseignement primaire .....	32
Tableau 20: évolution de certains indicateurs de la gendarmerie de 2009 à 2013 .....	34
Tableau 21: évolution de certains indicateurs de Police.....	35
Tableau 22: bilan céréalier des cinq dernières campagnes.....	35
Tableau 23: situation des productions maraîchères des cinq dernières années .....	36
Tableau 24: situation des bas-fonds de la commune.....	37
Tableau 25: situation de l'épargne brut (CAF) de la commune de Pâ au cours des 5 dernières années	44
Tableau 26: objectifs de développement .....	53
Tableau 27: synthèse des actions prioritaires .....	54
Tableau 28: programme d'actions et financement .....	56
Tableau 29: récapitulatifs des coûts des actions du PCD .....	60
Tableau 30: plan annuel 2015 .....	61

## **LISTE DES CARTES**

Carte 1: localisation de la commune .....	11
Carte 2: carte administrative de la commune .....	12
Carte 3: carte hydrographique de la commune.....	14
Carte 4: occupation des terres .....	25

Carte 5: infrastructures hydrauliques communautaires .....	27
Carte 6: infrastructures sanitaires .....	28
Carte 7: infrastructures scolaires .....	32

### **LISTE DES FIGURES**

Figure 1: évolution de la pluviométrie au cours des dix dernières années .....	13
Figure 2: évolution des effectifs du primaire .....	33
Figure 3: évolution des effectifs du secondaire .....	33
Figure 4: évolution des effectifs du CEBNF .....	34
Figure 5: évolution des productions céréalières au cours des cinq dernières campagnes .....	35
Figure 6: évolution des productions de rente .....	36
Figure 7: évolution de la recette .....	43
Figure 8: évolution de la dépense .....	43



**PREFACE**

## **INTRODUCTION**

### **Contexte et justification**

La loi confère à la commune les compétences en matière d'aménagement et de développement sur son ressort territorial. L'article 91 de la loi n°055/2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code générale des collectivités territoriales au Burkina Faso stipule en effet que « les collectivités locales élaborent et exécutent leurs politiques et plans de développement dans le respect des grandes orientations de l'Etat ». La commune rurale de Pâ a connu son premier exercice de planification en 2009 avec l'élaboration d'un plan quinquennal de développement couvrant la période 2010-2014. L'échéance de ce plan arrivant à terme il apparaît logique qu'un nouvel exercice soit conduit conformément aux dispositions légales et dans le souci de réaliser la vision communautaire de développement. C'est ainsi que le Conseil Municipal de Pâ en partenariat avec le Projet d'Appui aux Communes Rurales et aux Initiatives Inter-communautaires (ACRIC) a initié l'élaboration d'un nouveau plan qui couvre la période 2015-2019.

### **Méthodologie d'élaboration**

La démarche utilisée pour l'élaboration du plan 2015-2019 est participative avec comme principe de base l'implication de l'ensemble des acteurs locaux. Trois (3) grandes étapes ont marquées l'élaboration du plan :

1. Etape de preparation : elle a consisté : 1) à élaborer les outils de collecte des données (guide d'entretien, fiches de collecte) ; 2) à tenir une rencontre de cadrage et de préparation avec la commission ad hoc et le Conseil Municipal sur la mission (Compréhension des termes de référence, examens des outils de collecte, prise en compte des thèmes émergents, élaboration d'un calendrier du processus ; 3) à effectuer une recherche documentaire.

2. Etape de diagnostic : cette étape a été marquée par des animations de séances de diagnostics dans les huit (8) villages de la commune et des entretiens avec des personnes ressources de la commune (services déconcentrés de l'Etat et de la municipalité, Projets et Programmes intervenant dans la commune). Les informations recueillies ont été analysées et synthétisées dans un rapport provisoire de diagnostic, qui a fait l'objet d'une restitution/validation en atelier avec les membres du conseil municipal, de la commission ad hoc, et des représentants des CVD.

3. Etape de planification et de rédaction du rapport provisoire du plan : Cette étape fait suite à l'atelier de restitution du rapport diagnostic : dans une première séance, les orientations et les objectifs de développement pour les cinq prochaines années ont été définies par les participants ; dans une seconde séance, l'ensemble des acteurs (CM, CA, représentants des villages, partenaires techniques et financiers) ont procédé à un exercice d'arbitrage et de programmation des actions prioritaires des villages, sur la base d'une synthèse des actions retenues au niveau village. Les résultats de ces deux exercices ont permis à l'appui technique de rédiger le présent rapport structuré comme suit.

- I. Présentation de la commune ;
- II. Synthèse des résultats du diagnostic ;
- III. Grandes orientations de développement et objectifs du PCD ;
- IV. Programme d'actions 20015-2019 ;
- V. Mise en œuvre du Plan.

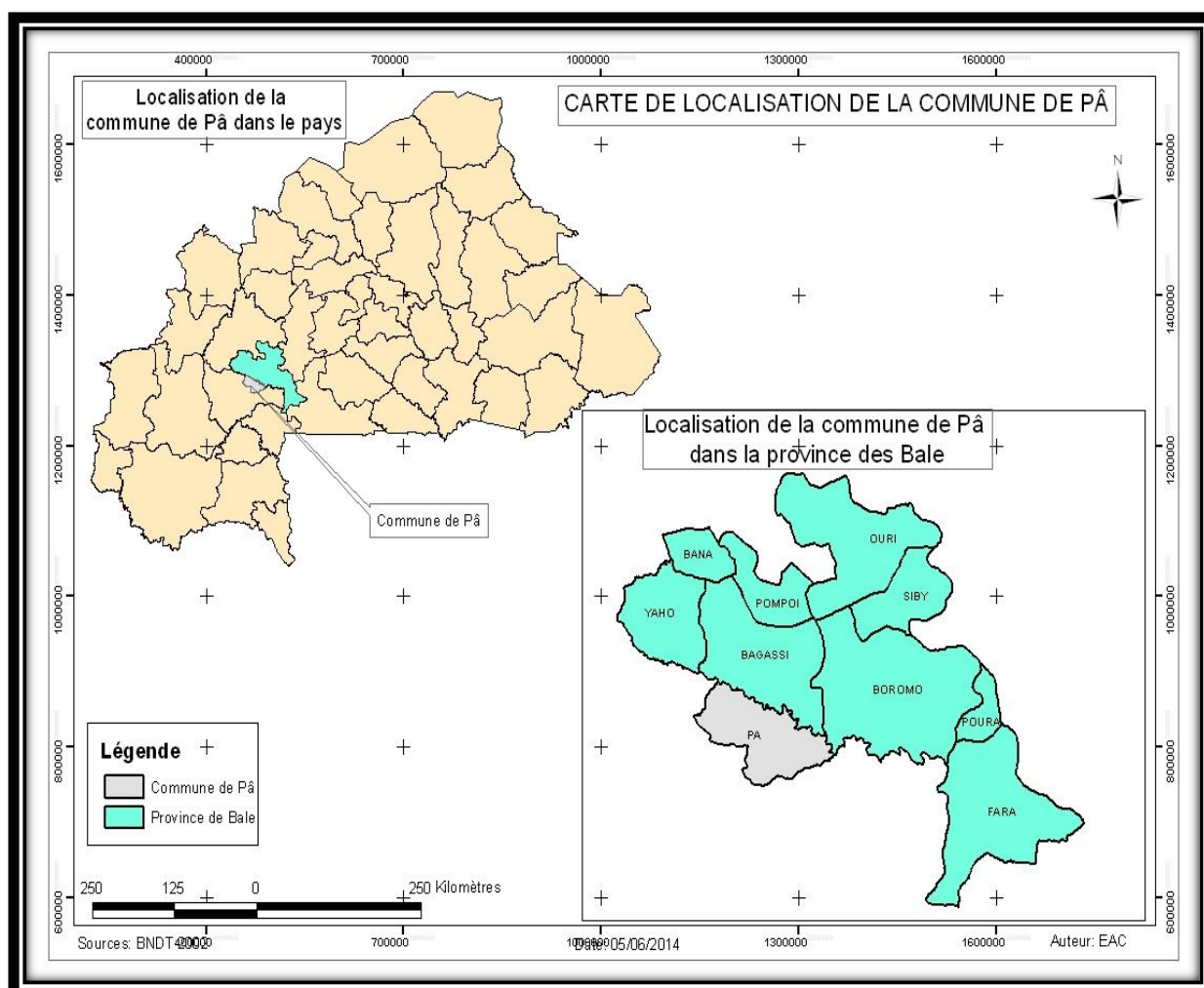
## I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

### 1.1. MILIEU PHYSIQUE

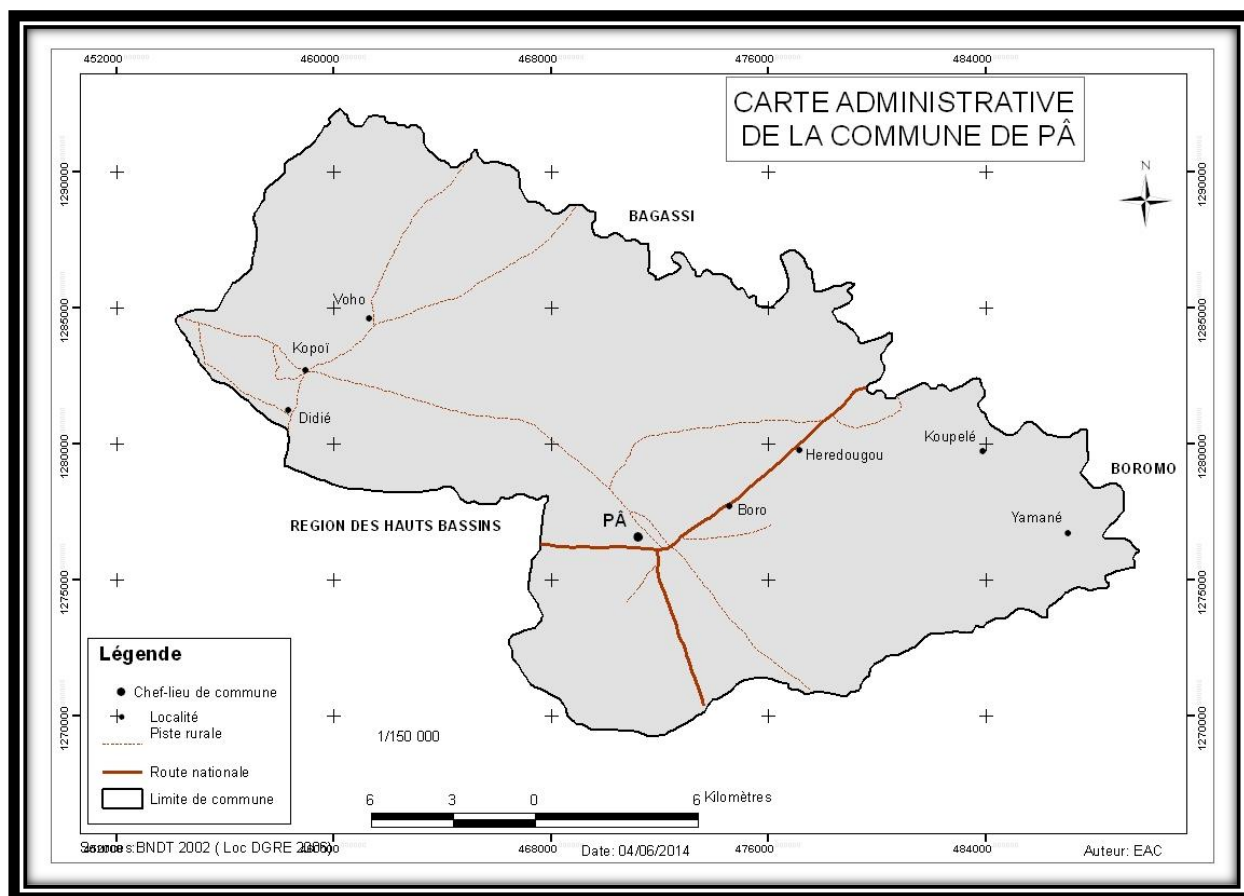
#### 1.1.1. Situation géographique et administrative

La commune rurale de Pâ est localisée dans la région de la Boucle du Mouhoun et dans la province des Balé. Le chef lieu de commune Pâ, est distant de 155 Km de Dédougou, chef-lieu de région et de 45 Km de Boromo, chef-lieu de province. Il est situé sur la RN1 (la principale voie d'accès) à 230 Km de Ouagadougou, la capitale politique et administrative du Burkina Faso, et à 130 Km de Bobo Dioulasso, la capitale économique. La commune est limitée à l'Est par la commune urbaine de Boromo, au Nord par la commune rurale de Bagassi, au Sud par celle de Fouzan, et à l'Ouest par celle de Boni. Elle comprend 8 villages administratifs (Pâ, Boro, Didié, Heredougou, Kopoï, Kopele, Voho et Yamané) et deux hameaux de culture.

**Carte 1:** localisation de la commune



Carte 2: carte administrative de la commune

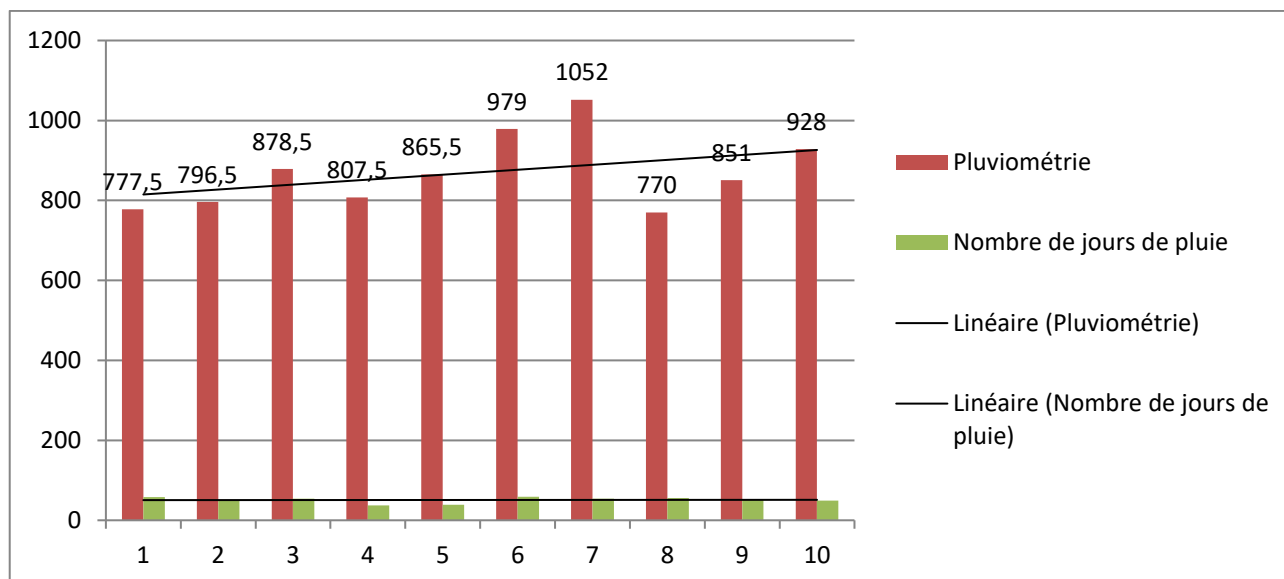


### 1.1.2. Relief

La commune de Pâ est située dans une immense pénéplaine avec un relief vigoureux caractérisé par la présence de chaînes de collines issues du complexe volcano-sédimentaire birrimien dans la partie Nord, et de bas-fonds. Le relief accidenté de la partie Nord rend les terres incultes et inexploitable pour l'agriculture. A l'Ouest, le relief est marqué par des escarpements avec des chaînes de collines qui drainent dans la partie inférieure des affluents du Yaho.

### 1.1.3. Climat et pluviométrie

La commune fait partie du climat soudano sahélien et se caractérise par deux saisons : une longue saison sèche (novembre à mai) dominée par l'harmattan ; une courte saison pluvieuse de juin à Octobre, marquée par l'influence de la mousson. Les amplitudes thermiques sont aussi très variables : les températures maximales atteignent 42°C (Avril) et les minimales 15°C (Février). Les mois de juillet et d'août sont des périodes de grandes pluies. La pluviométrie observée varie en dents de scie au cours de ces dernières années. La mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace est quelquefois préjudiciable à la maturité des récoltes et des plantes. La commune est localisée entre les isohyètes 800 à 1000 mm.

**Figure 1:** évolution de la pluviométrie au cours des dix dernières années

Source : EAC / données ZAT/Mai 2014

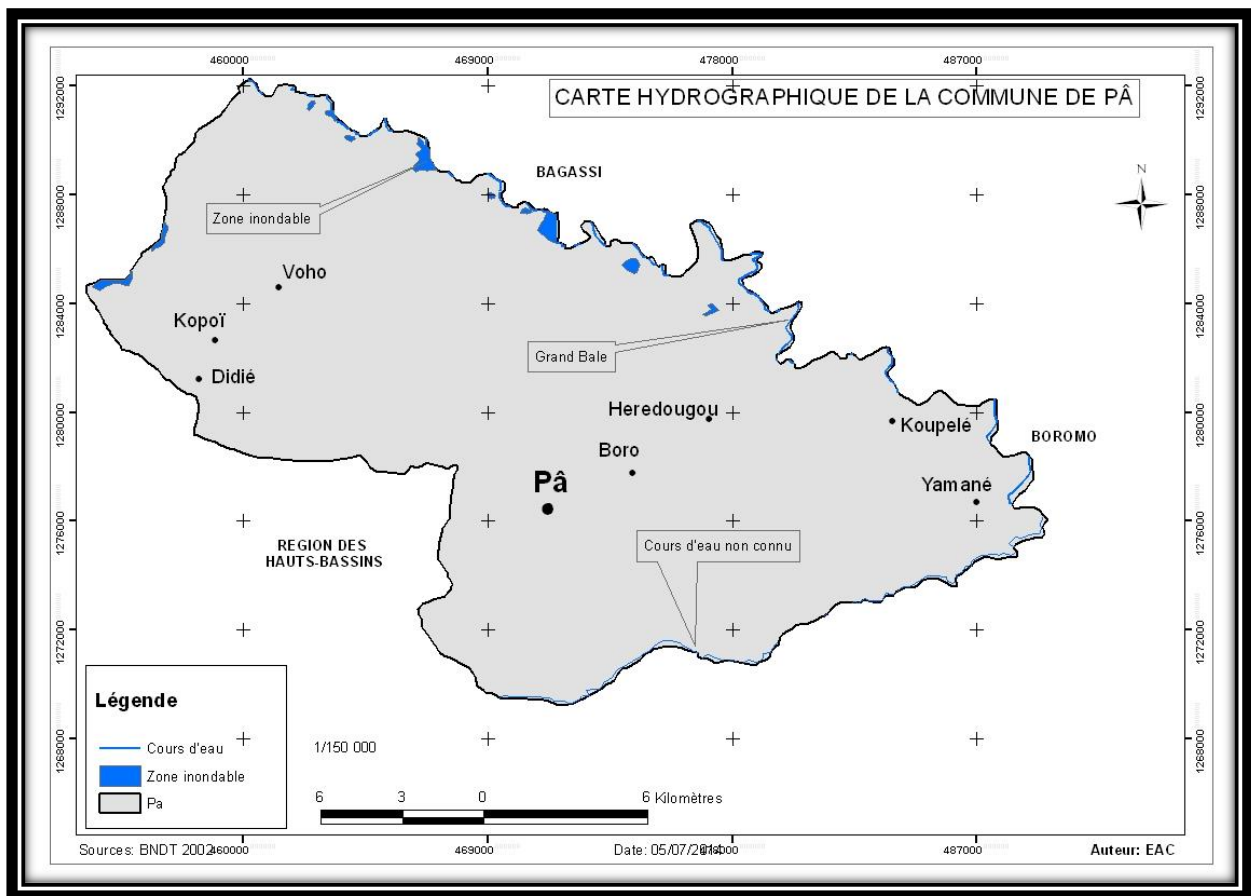
Les données pluviométriques des 10 dernières années (2004 à 2013) montrent une importante variation interannuelle des hauteurs d'eau recueillies, avec un minimum de 770 mm en 2011 et un maximum de 1052 mm en 2010. Cette variation interannuelle de la pluviométrie influe négativement sur les productions agro-sylvo-pastorales. Le nombre de jours de pluies varie entre 37 et 59 jours tandis que la moyenne pluviométrique annuelle est de 870,55 mm pour environ 50,8 jours de pluies. On remarque que la variabilité interannuelle est marquée par une amplitude de 282 mm au cours des dix dernières années. Aussi les quantités d'eau tombées ne sont pas proportionnelles au nombre de jours de pluies. En outre, la tendance générale atteste une légère hausse de la pluviométrie sur les dix dernières saisons de pluies avec une diminution tous les quatre ans. On constate également une évolution quasi stationnaire du nombre de jours de pluies sur la période. Malgré cette relative bonne pluviométrie, la maîtrise de l'eau demeure une contrainte majeure dans la commune.

#### 1.1.4. Ressources naturelles

##### 1.1.4.1. Ressources en eau

Le réseau hydrographique est très faible. Il est organisé à partir des hauts reliefs dominants dans la zone d'où il gagne les dépressions périphériques puis traverse le front cuirassé. Le Tuy ou Grand Balé est le principal cours d'eau qui longe la commune dans la partie Nord et dont les nombreux affluents sont le « Kidaho », le « Sa » et le « Bako ». Ces affluents qui se déversent au Sud, drainent de petits bas-fonds dans les différents villages surtout dans le village de Didié où ils forment une mare dénommée « Yaho ». Cette mare qui constituait un potentiel important a perdu beaucoup de sa capacité à cause de l'ensablement. Le barrage de Pâ, seul plan d'eau pérenne connaît aussi une baisse de capacité du fait de l'ensablement de son lit avec l'érosion hydrique favorisée par le modelé du relief et les mauvaises pratiques culturelles (cultures sur les berges). Les eaux souterraines sont captées au moyen des réalisations de forages à motricité humaine et des puits (puits à grands diamètres et petits puits).

Carte 3: carte hydrographique de la commune



#### 1.1.4.2. Ressources en sols

Les formations ferrugineuses et gréseuses occupent la quasi-totalité de l'espace communal ; on note par endroits des sols argileux et sablonneux. Cinq types de sols sont présents : (1) les sols remaniés qui représentent la grande partie des sols s'étalent d'Ouest en Est, occupent toute la partie Sud de la commune ; (2) les sols peu humifères à pseudogley qui longent toute la partie frontalière Nord de la commune, sont des sols minéraux bruts sur cuirasse latéritique qui ont une valeur agronomique faible ou nulle ; (3) les sols d'érosion situés dans la partie ouest de la commune où le relief est escarpé ; (4) les sols hydromorphes (vertisols ou sols bruns) qui sont les plus riches, qu'on retrouve dans les bas-fonds des villages de Didié, de Kopoï et de Voho ; (5) les sols lessivés ou appauvris, faiblement présents à l'extrême ouest de la commune.

#### 1.1.4.3. Ressources végétales

Les formations végétales sont de type savane arborée à arbustive, dominée par des espèces ligneuses et des graminées annuelles. Elles comprennent les « systèmes agro-forestiers traditionnels », marqués par la présence dans les champs d'espèces ligneuses naturellement conservées et protégées. Les espèces couramment rencontrées sont représentées dans le tableau ci-après.

**Tableau 1:** espèces ligneuses les plus rencontrées

Noms scientifiques	Noms en Français	Noms en Mooré	Noms en Dioula	Noms en Bwamou
<i>Vitellaria paradoxa</i>	Karité	Taanga	Sinyiri	-
<i>Detarium microcarpum</i>	Detarium	Kaga	Tama-koumba	-
<i>Parkia biglobosa</i>	Néré	Roanga	Néréyiri	N'donou
<i>Lannea microcarpa</i>	Raisinnier	Sanbga	Pekounyiri	N'gninou
<i>Adansonia digitata</i>	Baobab	Toèga	Srayiri	Kinou
<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier	Pousga	Tomiyiri	N'Souhoun
<i>Faidherbia albida</i>		Zaanga	Balansanyiri	N'nahoun

Source : EAC/Mai 2014

La strate herbacée est discontinue sur l'ensemble du paysage et est constituée en majorité de *Loudetia togoensis*, *Andropogon gayanus*, *Cymbopogon gayanus* et *Oryza barthii*. Ces espèces forment des peuplements denses dans les zones ayant de bonnes réserves hydriques notamment les bas-fonds et le long des cours d'eau. Les plans d'eau sont généralement envahis par *Nymphaea lotus* (nénuphars) en saison pluvieuse.

Ces formations naturelles intègrent aussi les forêts classées présentes dans la commune : la forêt classée de Pâ (15 625 ha) ; la forêt classée de Tuy (47 000 ha) dont une portion relève du territoire communal (village de Didié) ; la forêt classée des deux Balè (57 000 ha) dont une portion relève du territoire communal (villages de Hèrèdougou, Kopélé et Yamané).

Les actions de restauration collectives entreprises ont abouti au reboisement de 6,25 ha de superficie.

**Tableau 2:** situation des reboisements

Villages	Espèces plantées	Superficie (ha)	Plantations d'alignement	
			Espèces	Distances
Pâ	<i>Tectona glandus</i>	1,25		
Pâ	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	1		
Pâ	<i>Azadirachta indica</i>	1		
Pâ	<i>Senna cassia seamea</i>	0,25		
Boro	<i>Eucalyptus camal</i>	0,5	Eucalyptus camal	200 m
Boro	<i>Senna cassia seamea</i>	0,5		
Hèrèdougou	<i>Eucalyptus camal</i>	1		
Hèrèdougou	<i>Senna cassia seamea</i>	0,25		
Kopoï	<i>Azadirachta indica</i>	0,5		
<b>Total</b>	-	<b>6,25</b>	-	-

Source : SDEDD / Pâ - Mai 2014

Au titre des reboisements individuelles, la commune a bénéficié ces dernières années de l'appui de deux partenaires : SONABEL avec des espèces telles que l'Eucalyptus, le Baobab, le Néré et le Goyavier correspondant à 9 hectares et du PNGT2 (deuxième Programme National de Gestion des Terroirs) avec des espèces telles que l'Eucalyptus et le Caïlcédra plantées le long de la RN1 (Plantation d'alignement) et correspondant à 6 km (Source : commune de Pâ, données collectées en Mai 2014).

#### 1.1.4.4. Ressources fauniques

La densité du couvert végétal favorisait autrefois la présence d'une faune riche et variée. Cette faune est en nette régression à cause du braconnage et de la dégradation du couvert végétal. La faune aviaire existante est assez diversifiée ; si certains mammifères sont bien présents (singe, lièvre, écureuil, ourébi, hippotrague), certains comme l'éléphant de savane, le cobe de buffon, le chien sauvage et le phacochère sont en voie de disparition. La faune aquatique est diversifiée dans le barrage de Pâ, dans les Grands Balé et dans la mare de Didié avec des espèces comme les silures, les sardines, les carpes, les capitaines, ainsi que des espèces protégées comme les varans du Nil et les crocodiles.

**Tableau 3:** situation des espèces fauniques présentes dans la commune

Catégorie d'espèces faunique	Noms Scientifiques	Noms en Français
<b>Faune Aviaire</b>	<i>Francolinus bicalcaratus</i>	Francolins commun
	<i>Ptilopachus petrosus</i>	Poules de Roche
	<i>Francolinus coqui</i>	Francolin coqui
	<i>Numida meleagris</i>	Pintade commune
	<i>Streptopelia semitorquata</i>	Tourterelle à collier
	<i>Streptopelia decipiens</i>	Tourterelle pleureuse
	<i>Streptopelia vinacea</i>	Tourterelle vineuse
	<i>Streptopelia roseogrisea</i>	Tourterelle rieuse
	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois
	<i>Streptopelia senegalensis</i>	Tourterelle maillée
<b>Faune Aquatique</b>	<i>Heterobranchus bidorsalis</i>	Silure blanc
	<i>Lates niloticus</i>	Capitaine
	<i>Tilapia zillii</i>	Carpe
	<i>Alestes baremoze</i>	Sardine
	<i>Varanus niloticus</i>	Varan du Nil
	<i>Crocodylus niloticus</i>	Crocodile du Nil
<b>Mammifères</b>	<i>Leptus capensis</i>	Lièvre commun
	<i>Erythrocebus patas</i>	Singe rouge
	<i>Xérus ergotherapies</i>	Ecureuil fouisseur
	<i>Ourebi ourebi</i>	Ourébi
	<i>Hyppotragus equinus</i>	Hyppodrague
	<i>Loxodonta africana</i>	Eléphant de savane
	<i>Kabus cob</i>	Cobe de buffon
	<i>Lycaon pictus</i>	Chien sauvage
	<i>Phaco choerus africanus</i>	Phacochère

Source : SDEDD-Mai 2014

#### 1.1.5. Environnement et changements climatiques

##### 1.1.5.1. Analyse de la vulnérabilité aux aléas climatiques

La matrice de vulnérabilité ci-après qui a été élaborée de manière participative donne la situation des ressources d'existence les plus importantes pour les communautés communales, les principaux aléas climatiques auxquels font face ces ressources ainsi que le niveau d'influence des aléas sur les ressources.



**Tableau 4:** matrice de vulnérabilité aux aléas climatiques

<b>Ressources</b>	<b>Aléas</b>	Absence prolongée de pluies	Inondations	Vents forts	Total par ressource
<b><i>Ressources naturelles</i></b>					
Terres agricoles		3	4	3	10
Bétail		2	3	1	06
Bois énergie		0	1	3	04
Culture maraîchères		0	0	0	00
<b><i>Ressources Physiques</i></b>					
Maisons d'habitation		0	4	2	06
Forages		0	0	0	00
Routes		0	4	1	05
<b><i>Ressources financières</i></b>					
Ventes cultures de rente		1	2	0	03
Vente de bétail		0	1	0	02
Ventes des produits de la forêt		0	2	0	02
Total aléas		06	21	10	38

Comme l'indique le tableau, toutes les catégories de ressources (naturelles, physiques, humaines, financières, sociales) existent dans les villages de la commune. Cependant, les ressources naturelles, physiques et financières sont considérées par les communautés comme étant les plus importantes pour leurs moyens d'existence. Les principaux aléas auxquels font face les populations sont l'absence prolongée de pluies, les inondations et les vents forts. Les ressources d'existence dans leur ensemble subissent de façon négative et par ordre d'importance l'influence des inondations, des vents forts et de l'absence prolongée de pluies. Les ressources les plus influencées par l'ensemble des aléas confondus sont respectivement les terres agricoles, le bétail et les habitations, le bois énergie.

#### ***1.1.5.2. Analyse des stratégies d'adaptation associées***

Les communautés communales développent des stratégies dans le but de juguler les impacts des aléas sur leurs moyens d'existence. L'analyse participative des impacts des aléas et des stratégies (tableau suivant) a permis d'évaluer leur efficacité et leur durabilité mais surtout de proposer des alternatives. Ces alternatives ont été analysées pour identifier les facteurs limitant de leur adoption effective par les communautés. Les résultats des analyses sont consignés dans le tableau suivant.

**Tableau 5:** matrice d'analyse des impacts et stratégies d'adaptations associées

Aléas	Impacts observés	Stratégies actuelles (réponses)	Evaluation du fonctionnement de la stratégie actuelle	Existe-t-il d'autres stratégies (options)	Moyens disponibles pour adopter la nouvelle option	Facteurs empêchant l'adoption de la nouvelle option
Absence prolongée de pluies	Destruction des cultures	RAS	-	-	-	-
	Diminution des pâturages	Fourrage ligneux	Non	Culture fourragère	Semences, Techniques agricoles	Manque d'appui pour développer la technique
	Destructions des plantules	RAS	-	Arrosage et suivi des plantules	Equipements	Manque d'organisation
Inondations	Destruction des cultures	RAS	-	Eviter les cultures sur les berges		
	Destruction des habitations	Construction en dur	Bon	-	-	-
	Dégradation des routes	Traitement des ravins	Bon	Aménagement des routes	moyens financiers	
Vents forts	Destruction des cultures	RAS	-	Installation des brise-vents	Plants, moyens financiers	
	Déracinement des arbres	RAS	-	Elagage, Reboisement	Plants, moyens financiers	

### 1.1.5.3. Analyse de la vulnérabilité aux risques et pression par secteurs de développement

La matrice suivante élaborée de manière participative donne une appréciation de la vulnérabilité par secteur de développement.

**Tableau 6:** matrice de vulnérabilité aux risques et pressions par secteur de développement

Risques et pressions	Absence prolongée de pluies	Inondations	Vents forts	Défrichement non contrôlé	Total par secteur de développement
<b>Secteur de développement</b>					
<b>Agriculture</b>	4	2	2	2	10
<b>Elevage</b>	2	1	1	3	7
<b>Foresterie</b>	2	1	2	4	9
<b>Total par risque/pression</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>26</b>

Les résultats montrent que l'agriculture est le secteur de développement qui subit le plus l'influence de l'ensemble des risques et pressions suivi de la foresterie. Aussi, le défrichement non contrôlé représente l'aléa ayant la plus grande influence sur l'ensemble des secteurs de développement suivis de l'absence prolongée de pluies.

#### 1.1.5.4. Impacts et stratégies d'adaptation associées par secteur de développement

Dans chaque secteur de développement, les communautés développent des stratégies dans le but de juguler les impacts des aléas. L'analyse participative des impacts et stratégies développées dans chaque secteur permet d'aboutir à des alternatives. Les résultats sont consignés dans le tableau suivant.

**Tableau 7** : matrice d'analyse des impacts et stratégies associées par secteur de développement

Risques et pressions	Impacts observés	Stratégies actuelles (réponses)	Evaluation du fonctionnement de la stratégie actuelle	Existe-t-il d'autres stratégies (options)	Moyens disponibles pour adopter la nouvelle	Facteurs empêchant l'adoption de la nouvelle
<i>Secteur de développement « Agriculture »</i>						
Défrichement non contrôlé	Réduction de l'espace cultivable	Promotion de la culture intensive	Passable	Elaboration d'un plan d'occupation des sols	Partenaire existant	Moyens financiers
Absence prolongée de pluies	Baisse des rendements	Variétés résistantes, CP, FF,	Bon	-		
<i>Secteur de développement « Elevage »</i>						
Défrichement non contrôlé	Réduction des zones de pâturages	Fauche et conservation du fourrage,	Bon	Elaboration d'un plan d'occupation des sols	Partenaire existant	Moyens financiers
Absence prolongée de pluies	Manque de pâturages Migration des éleveurs	RAS	-	Elaboration d'un plan d'occupation des sols	Partenaire existant	Moyens financiers
<i>Secteur de développement « Foresterie »</i>						
Défrichement non contrôlé	Diminution du couvert végétal	Sensibilisation	Passable	Reboisement Feux d'aménagement Réaliser des pare-feux		
Absence prolongée de pluies	Diminution du couvert végétal			Arrosage des plantules	Equipement pour l'arrosage	

## 1.2. MILIEU HUMAIN

### 1.2.1. Caractéristiques socio démographiques

La population résidente de la commune de Pâ est de 19 755 habitants au RGPH 2006. On y dénombre 93 hommes pour 100 femmes. Son poids démographique est de 9% de la population de la province des Balé avec une densité de 48 habitants au km<sup>2</sup>. Selon les résultats de l'enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVM 2003), les groupes ethniques les plus présentes sont les Bwaba (47,4%) et les Mossé (44,2%). A ces ethnies s'ajoute selon l'ordre d'importance les Gourounsi (2,5%), les Dafing (1,9%), les Peuls (1,9%), les Bissa (0,6%), les Dagara (0,6%), les Dioula (0,6%) et les Gourmantché (0,3%) ; la religion dominante est l'islam avec 48,4% de musulmans. Viennent ensuite l'Animisme (40%), le Catholicisme (8,1%), le Protestantisme (3,1%) et autres (sans religion) avec 0,4%.

### 1.2.2. Perspective d'évolution de la population

Une projection sur la base du taux de croît moyen de 4,48% (plus élevé de la province / Source : TBS BMH DREP/BMHN, 2012) permet d'estimer comme suit la population communale sur la durée du plan.

**Tableau 8:** estimation de la population communale sur la période 2014-2019

Années	2006	2014	2015	2016	2017	2018	2019
BORO	2 794	3 967	4 145	4 331	4 525	4 727	4 939
DIDIE	1 188	1 687	1 762	1 841	1 924	2 010	2 100
HEREDOUGOU	3 609	5 125	5 354	5 594	5 845	6 106	6 380
KOPOI	2 916	4 141	4 326	4 520	4 722	4 934	5 155
KOPELE	2 869	4 074	4 256	4 447	4 646	4 854	5 072
PA	3 036	4 311	4 504	4 706	4 917	5 137	5 367
VOHO	1 343	1 907	1 992	2 082	2 175	2 272	2 374
YAMANE	2 000	2 840	2 967	3 100	3 239	3 384	3 536
<b>Total commune</b>	<b>19 755</b>	<b>28 051</b>	<b>29 307</b>	<b>30 620</b>	<b>31 992</b>	<b>33 425</b>	<b>34 923</b>

Source : EAC/RGPH 2006

### 1.2.3. Mouvements migratoires

Plusieurs communautés de migrants (en provenance du Yatenga, Passoré, Boulkiemdé, Sanguié et Nayala) se sont progressivement installées dans la commune à cause de sa situation géographique qui facilite la mobilité des personnes et des biens, et surtout des opportunités qu'elle offre en matière d'exploitation agro-sylvo-pastorale et de commerce. La commune se révèle être l'une des plus grandes pourvoyeuses de candidats à l'émigration de la province. Les flux migratoires externes des populations de la commune sont orientés vers trois directions : (1) les sites d'orpillage artisanale (Bagassi et Poura dans la province des Balé ; Dossi, Yéhoun et Kayaho dans la province du Tuy ; Batié dans la province du Nounbiel) ; (2) l'exode rural des jeunes vers les grands centres urbains du pays, Ouagadougou et Bobo Dioulasso ; (3) les migrations des habitants de la commune vers l'extérieur du Burkina notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Guinée-Conakry. Ces départs de populations qui concernent surtout les jeunes représentent des fuites de mains d'œuvre pour les exploitations concernées. En revanche les retours sont bénéfiques pour les intéressés et leurs familles au regard des investissements (immobilier, équipement/matériel, soutiens financiers des parents) réalisés.

## 1.3. ORGANISATION SOCIALE

### 1.3.1. Organisation politico administrative et coutumière de la commune

Au niveau institutionnel, l'architecture territoriale de la commune comprend deux piliers avec une certaine organisation : le département de Pâ (circonscription administrative issue de la déconcentration, et cadre de représentation de l'Etat et de la coordination des activités des différents ministères) et la commune de Pâ (collectivité territoriale issue de la décentralisation).

### ***1.3.1.1. L'administration du département***

Le Préfet représente l'autorité de l'Etat. Le niveau de représentation des services étatiques demeure appréciable et se présente comme suit dans la commune: l'Administration du territoire avec la Préfecture de Pâ; la Sécurité avec la Brigade de Gendarmerie et le Commissariat de Police de Pâ ; l'Education de base avec la CEB de Pâ ; l'Agriculture avec la ZAT de Pâ ; les Ressources Animales avec le Poste Vétérinaire de Pâ; l'Environnement et le développement durable avec le service départemental de l'environnement et du développement durable (SDEDD) de Pâ; la Santé avec les CSPS de Pâ, Kopoï et Yamané ; le trésor public avec la Perception de Pâ ; l'enseignement secondaire avec le Lycée départemental de Pâ.

### ***1.3.1.2. L'Institution municipale***

C'est la structure administrative décentralisée mise en place à la faveur de la communalisation intégrale. Son organisation et son fonctionnement sont développés dans le point 1.8. Gouvernance et les finances locales.

### ***1.3.1.3. La chefferie coutumière***

Chaque village de la commune est dirigé par un chef, généralement le plus âgé du lignage le plus anciennement implanté. Il existe aussi des chefs de terre, titre que cumulent certains chefs de village. Le chef de village administre ses sujets et autorise l'exécution des rituels liés à la tradition. Tandis que le chef de terre exécute les rituels liés à la terre et règle les questions foncières. Dans certains villages, le chef est assisté d'un conseil d'anciens dans la gestion des affaires sociales. L'avènement de la décentralisation a amoindri l'influence de l'autorité traditionnelle, qui jouit malgré tout d'une certaine considération auprès des populations.

## **1.3.2. Les associations de développement et les organisations professionnelles agricoles**

Les associations de développement sont des regroupements formels ou non formels de personnes qui luttent et défendent un idéal commun. On distingue les APE et AME dans les écoles, les AUE pour la gestion des infrastructures hydrauliques, les COGES pour la gestion des CSPS, les Comités de lutte contre le Sida et les IST qui ont pour mission principale l'information et la sensibilisation des populations sur ces infections, les comités locaux de sécurité (CLS) dans les villages. Des associations comme les CLS et les CVLS connaissent des difficultés de fonctionnement par manque de soutien et d'initiatives.

Les organisations professionnelles agricoles ont pour la plupart vu le jour suite aux actions incitatives des services de développement rural (agriculture, élevage, environnement). Il en existe une diversité dans la commune (groupements d'hommes et de femmes, groupements mixtes, domaines d'activités divers), répartie comme suit par domaine d'activités.

**Tableau 9:** situation des organisations socioprofessionnelles de la commune

Domaine	Activités	Nombre			Total
		Masculin	Féminin	Mixte	
Agriculture	Production d'arachide	3	1	3	7
	Production de sésame	1	0	1	2
	Production de riz	0	0	2	2
	Production de coton	20	0	2	22
	Production de céréales	10	9	2	21
	Commerce de céréales	5	12	0	17
Elevage	Commerce de bétail	2	0	0	2
	Volaille	0	0	1	1
	Elevage de Bovins	5	0	0	5
	Elevage de Porcine	0	2	0	2
	Boucherie	1	0	0	1
	Transformation	0	1	0	1
Environnement	Commerce de produits ligneux	1	0	2	3
Artisanat	Coiffure	0	0	1	1
	Restauration	0	0	1	1
	Forge	1	0	0	1
	Couture	2	0	0	2
<b>Total</b>		<b>51</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>91</b>

Source : ZAT et PV-Mai 2014

On remarque une forte présence des OPA dans la commune, avec une bonne représentation des OPA des filières céréalières et cotonnière. Certains OPA se sont constituées en unions :

- l'union départementale des producteurs de coton (UDPC) ;
- l'union départementale des producteurs d'arachide (UDPA) ;
- l'union des éleveurs du département de Pâ (UEDP)
- l'union des groupements de transformation et de commercialisation de céréales (UGTCC).

### 1.3.3. Place de la femme dans la société

Dans la société traditionnelle, la femme ne détient aucune responsabilité politique en raison des préjugés laissant croire qu'elle n'est pas digne de confiance. Victimes de pratiques rétrogrades telles le mariage forcé l'excision et le lévirat, son épanouissement socio-économique se trouve compromis. Elle est rarement consultée dans les décisions de familles, et s'en tient à son rôle d'exécutante et d'observatrice ; sa mission première étant la procréation et l'entretien de la famille (fourniture d'eau, du bois de chauffe, préparation des repas etc.). Elle ne peut être propriétaire de terre et s'appuie sur son mari ou sa famille pour en disposer. De nos jours, des changements significatifs sont constatés, grâce aux actions de sensibilisation et de soutien des pouvoirs publics et de certaines associations de développement. Organisées en groupements où individuellement, elles participent aux travaux d'intérêt communautaire et de développement économique. Dans la société moderne, elles sont présentes dans des sphères de décision comme le Conseil municipal, l'Administration communale, les CVD ; depuis 2006 la commune de Pâ est dirigée par une femme. Dans les familles, le rôle économique des femmes a considérablement augmenté : elles participent aux dépenses (éducation, santé, alimentation) grâce aux activités génératrices de revenus qu'elles entreprennent (agriculture, élevage, vente de dolo, beignets, galettes, cueillette, artisanat ; transformations des PFNL : Soumbala, Beurre de karité, etc.).

### 1.3.4. Partenariat

La commune de Pâ est jumelée à la commune de Sido au Mali. Elle bénéficie des appuis de partenaires financiers (projets, programmes et ONG) qui contribuent beaucoup au développement local. Le tableau suivant donne des indications sur les actions menées avec la contribution des partenaires au cours des cinq dernières années.

**Tableau 10:** situation des interventions de partenaires depuis 2009

Partenaires	Actions menées en partenariat
ACRIC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un dispensaire à Yamané</li> <li>- Construction d'un dépôt pharmaceutique à Yamané</li> <li>- Renforcement des capacités des acteurs locaux</li> <li>- Appui conseil de proximité</li> <li>- Construction de 5 boutiques de rue (en cours)</li> <li>- Construction d'un incinérateur au CSPS de Yamané</li> </ul>
UE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilitation de la délivrance de 30 000 actes d'état civil aux populations</li> <li>- Construction et l'équipement d'un centre de formation féminine et d'éducation pour la santé</li> <li>- Accès des femmes aux microcrédits</li> <li>- Construction d'un centre de formation féminine et d'éducation sociale</li> <li>- Equipement du centre de formation féminine</li> <li>- Réalisation d'une borne fontaine à Pâ</li> <li>- Réalisation de 08 Forages</li> <li>- Octroie d'un ordinateur de Bureau</li> </ul>
PN-AEPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de forages</li> <li>- Construction de latrines</li> <li>- Sensibilisations sur l'hygiène et l'assainissement</li> <li>- Installation d'une AEPS au secteur N°3</li> <li>- Réalisation de 06 Bornes Fontaines à Pâ</li> </ul>
PNGT2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement de microprojets</li> <li>- Appuis à la gestion des ressources naturelles</li> <li>- Réalisation de 03 Bornes Fontaines à Pâ</li> <li>- Réalisation d'un forage à Didié</li> <li>- Réalisation et équipements d'infrastructures scolaires</li> <li>- Construction de 03 salles de classe au CEG</li> <li>- Réhabilitation d'un bâtiment pour la CEB</li> <li>- Renforcement des capacités des acteurs locaux</li> <li>- Construction et équipement d'une salle de classe à l'école B</li> </ul>
PAFASP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un marché à bétail</li> </ul>
PAPSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de bas-fonds</li> </ul>
PDDEB	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux opérateurs (prestataires) de l'alphabétisation ;</li> <li>- Normalisation des écoles et construction d'un centre d'hébergement au CEG</li> </ul>
ONG Water Aid	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de sept (07) forages</li> <li>- Réhabilitation de cinq (05) forages</li> <li>- Réalisation de 240 latrines familiales et de 03 latrines dans des écoles</li> <li>- Octroie d'équipements (Table en bois, bureau en bois, ordinateur de Bureau, Onduleur + 01 Imprimante, Yamaha dame V80 rouge)</li> </ul>
Projet Hydraulique de Nouna	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des puits à grand diamètre</li> <li>- Curage du puits de la mission catholique</li> <li>- Réalisation des actions de sensibilisations sur la gestion de l'eau</li> </ul>
Projet PTMF	Réalisation de 03 plates-formes multifonctionnelles (Kopoï, Boro et Yamané)

OCADES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux activités d’alphabétisation</li> <li>- Soutien à l’aménagement de bas-fonds</li> <li>- Facilitation de l’accès des femmes au micro-crédit</li> <li>- Réalisation de puits à grand diamètre</li> <li>- Réalisation de 03 plates-formes multifonctionnelles (Kopoi, Boro et Yamané)</li> </ul>
PDLO	- Construction de la maison de la femme au secteur N°2 de Pâ
FPDCT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d’une maternité et d’une latrine (4 fosses) à Yamané</li> <li>- Construction de logements d’infirmiers</li> <li>- Construction de 13 boutiques de rue</li> </ul>
ASAO	- Construction et équipement de 03 écoles (Hèrèdougou, Kopélé et Ecole C de Pâ) ;
PRFTAO	- Aménagement aire de repos

Source : EAC-mai 2014

## 1.4. OCCUPATION ET GESTION DE L’ESPACE

### 1.4.1. Mode de gestion du foncier

A l’exception des zones de protection et de conservation (forêts classées) ainsi que de la partie lotie de la commune, la gestion de l’espace est de type traditionnel, où la terre est considérée comme un patrimoine de clan. Les individus disposent seulement d’un droit d’usage et ne peuvent en assurer la transmission que dans le cadre de la famille. La gestion du foncier et les questions agraires sont sous la tutelle de chaque chef de clan. Le chef de clan peut, à la suite d’une demande attribuer la terre sous forme d’emprunt. En zone lotie, la gestion des conflits fonciers relève de la municipalité qui applique les textes existants en la matière (loi 034-2009/AN portant régime foncier en milieu rural).

La pression foncière est de plus en plus marquée au regard de la recrudescence des conflits fonciers intercommunautaires. Le non respect des règles d’usages modernes et traditionnelles est de plus en plus fréquent. La poussée démographique combinée à une dégradation des ressources naturelles suite aux actions anthropiques et du fait des aléas climatiques sont les causes principales de cette situation.

### 1.4.2. Occupation de l’espace

Le village de Pâ loti, représente la seule zone urbanisée de la commune. Dans les villages, les quartiers non délimités constituent les zones d’habitation. Ces quartiers sont formés par des regroupements de concessions appartenant à la même famille, ou à un même groupe ethnique. L’habitat principal est réalisé en banco amélioré avec une toiture en tôle pour les plus aisés.

Dans les villages, les champs occupent les espaces inter quartiers (champs de cases) et les espaces inter villageois (champs de brousses). Les mêmes zones (en saison sèche), les espaces incultes, et les brousses constituent les espaces de pâturages des animaux.

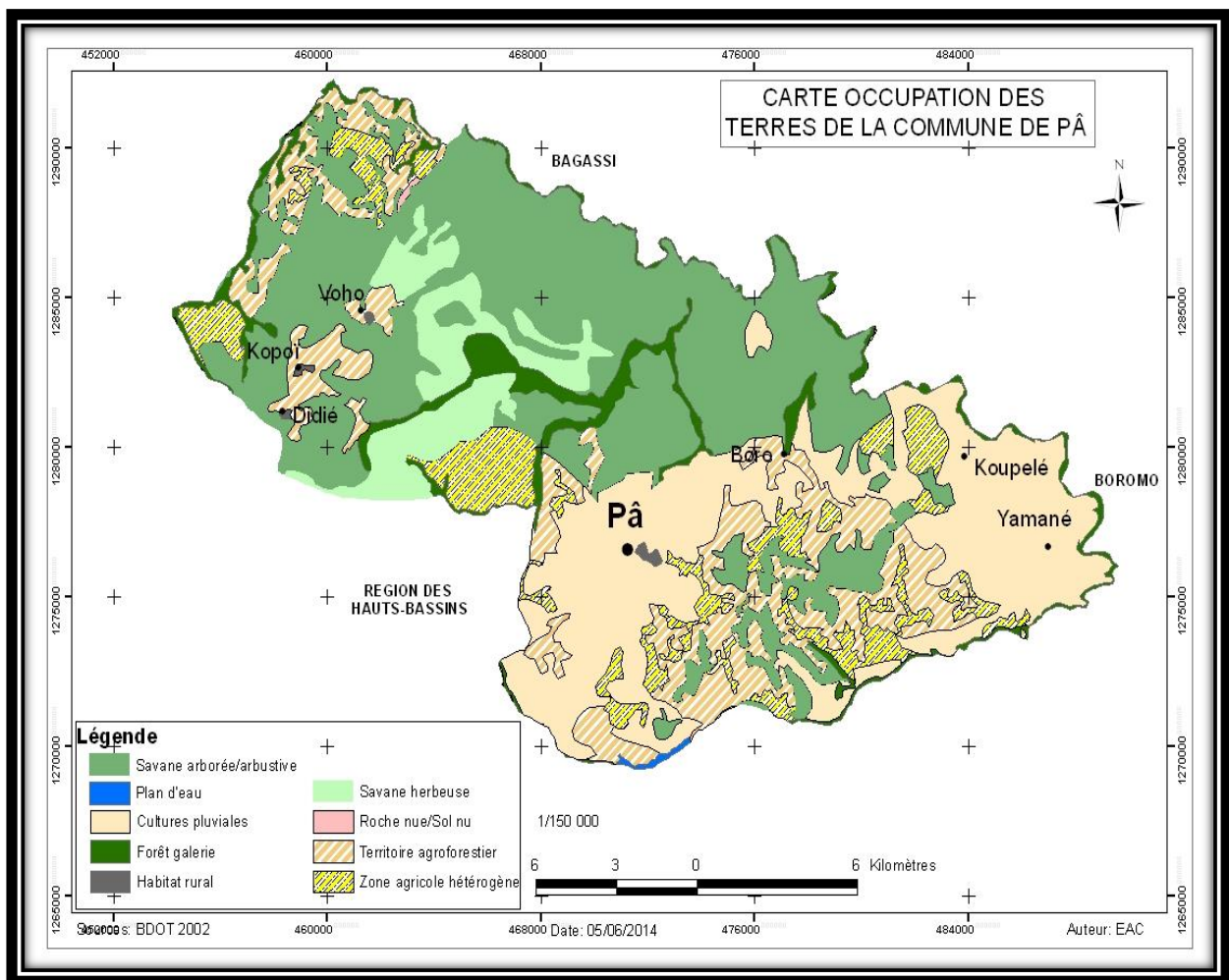
La commune de Pâ dispose d’une forêt classée (la forêt classée de Pâ) ; une portion des forêts classées de Tuy et des deux Balé relève du territoire communal. La délimitation de ces forêts combinée à une poussée démographique a considérablement réduit l’espace destiné traditionnellement à la production agropastorale. Ceci est source de conflits sociaux entre agriculteurs et éleveurs. L’élaboration d’un plan d’occupation des sols serait une solution idoine à ces conflits récurrents.



**Tableau 11:** unité d'occupation des terres et superficies correspondantes

Unités d'occupation des terres	Superficie (ha)	Pourcentage
Cultures pluviales	9 544,348	23,68%
Forêt galerie	2 379,454	5,90%
Habitat rural	83,652	0,21%
Plan d'eau artificiel	26,699	0,07%
Savane arborée	12 877,818	31,94%
Savane arbustive	2 658,517	6,59%
Savane herbeuse	2 715,405	6,74%
sol nu	32,836	0,08%
Territoire agroforesterie	9 994,055	24,79%
<b>TOTAL</b>	<b>40 312,784</b>	<b>100,00%</b>

Source : Extrait BNDT, 2002

**Carte 4:** occupation des terres

## 1.5. SECTEURS SOCIAUX

### 1.5.1. Eau potable et assainissement

En matière d’approvisionnement en eau potable, des efforts ont permis d’accroître les capacités de la commune : 1 mini réseau AEP a été réalisé dans la ville de Pâ ; des forages ont été aussi réalisés ou réhabilités dans les villages qui souffraient énormément du manque d’eau. Le tableau suivant donne la situation actuelle par village des infrastructures d’approvisionnement en eau potable.

**Tableau 12:** situation des infrastructures d’approvisionnement en eau potable en

Villages	Forages			Puits modernes			Réseau AEP			Nombre de bornes fontaines de l’AEP
	Total	F	NF	Total	P	NP	Total	F	NF	
Pâ	16	13	3	5	3	2	1	0	1	10
Boro	6	5	1	1	1	0	0	0	0	0
Heredougou	6	4	2	2	2	0	0	0	0	0
Kopele	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Yamané	9	8	1	0	0	0	0	0	0	0
Didié	7	6	1	0	0	0	0	0	0	0
Kopoï	12	5	7	2	1	1	0	0	0	0
Voho	6	4	2	2	2	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>48</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>10</b>

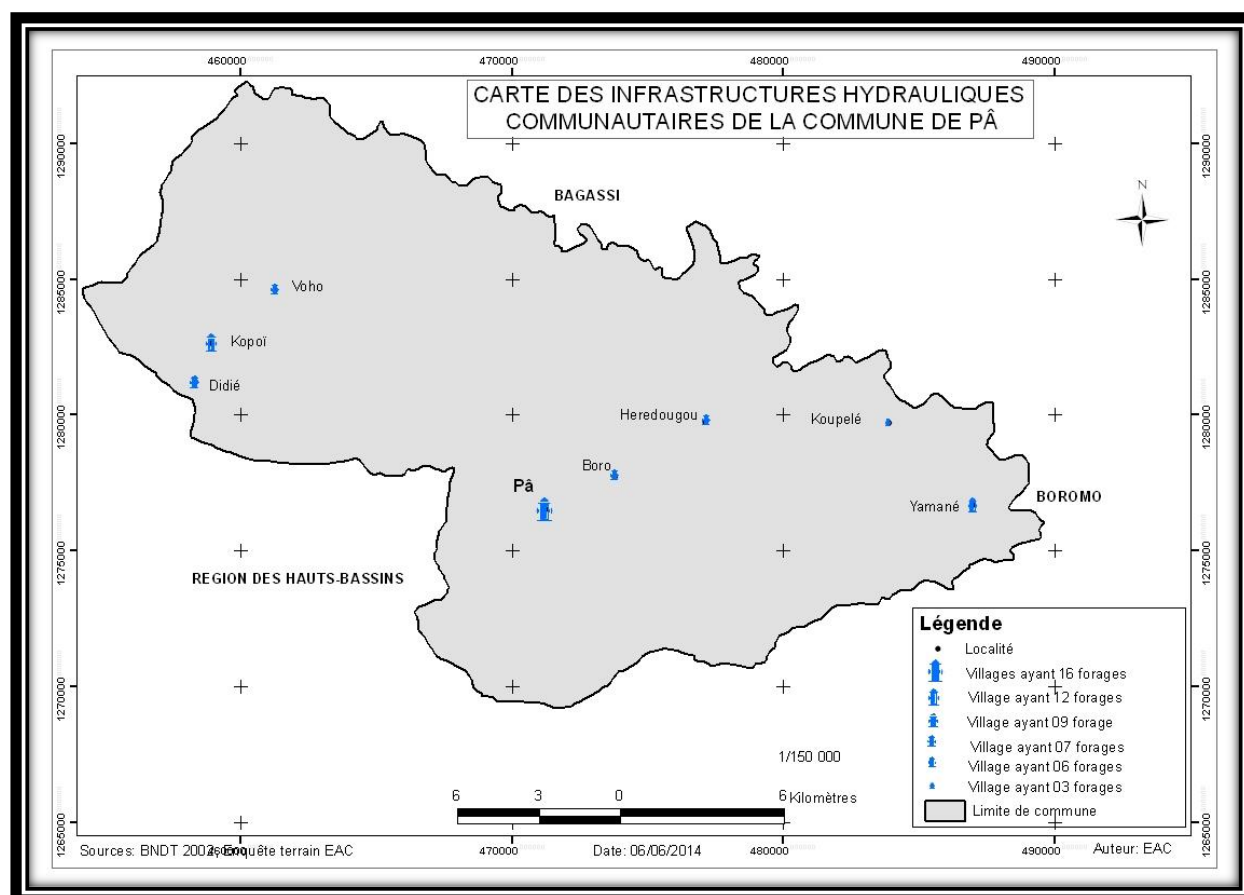
Source : ZAT / Pâ-Mai 2014

Actuellement 60 points d’eau (48 forages fonctionnels et 12 puits modernes permanents) sont théoriquement disponibles pour la commune ; soit un point d’eau potable pour 409 habitants. Un ratio largement insuffisant comparé à la norme de 1 point d’eau pour 300 habitants.

Les séances de diagnostics participatifs dans les villages révèlent les difficultés suivantes en matière d’accès à l’eau potable : éloignement de certains quartiers des points d’eau ; pannes récurrentes de certains ouvrages. Le tableau précédent indique en effet 17 forages non fonctionnels sur 65 soit 26% de forages en panne ; en outre le réseau AEP récemment réalisé n’est plus opérationnel. Dans certains villages les AUE mises en place n’arrivent pas à mobiliser les contributions des usagers et de ce fait se retrouvent incapables d’assurer l’entretien et la réparation des forages.

En matière d’assainissement, des efforts consentis dans le passé avec les partenaires au développement (UE, Water Aid, PDLO) ont permis de doter la commune à travers les ménages et la municipalité, en latrines et matériel d’évacuation. Le constat aujourd’hui est que la plupart de ces latrines (individuels comme publiques) sont inutilisables par manque d’entretien (vidange), aussi le niveau d’assainissement demeure précaire.

Carte 5: infrastructures hydrauliques communautaires



## 1.5.2. Santé

### 1.5.2.1. Infrastructures et équipements sanitaires

Les prestations de services de santé et de soins sont fournies à travers trois CSPPS localisés dans les villages de Pâ, Kopoï, et Yamané. Chaque CSPPS dispose d'un COGES responsabilisé pour la gestion. Les CSPPS de la commune relèvent tous du district sanitaire de Boromo ; chacun couvre une aire de responsabilité sanitaire qui est présentée dans le tableau suivant.

**Tableau 13:** situation des aires de responsabilité sanitaire des CSPPS

CSPPS	Villages couverts	Hameaux de culture	Population
Pâ	Pâ, Boro	04	13 095
Kopoï	Kopoï, Didié, Voho	01	6 817
Yamané	Yamané, Kopele, Heredougou	02	4 615

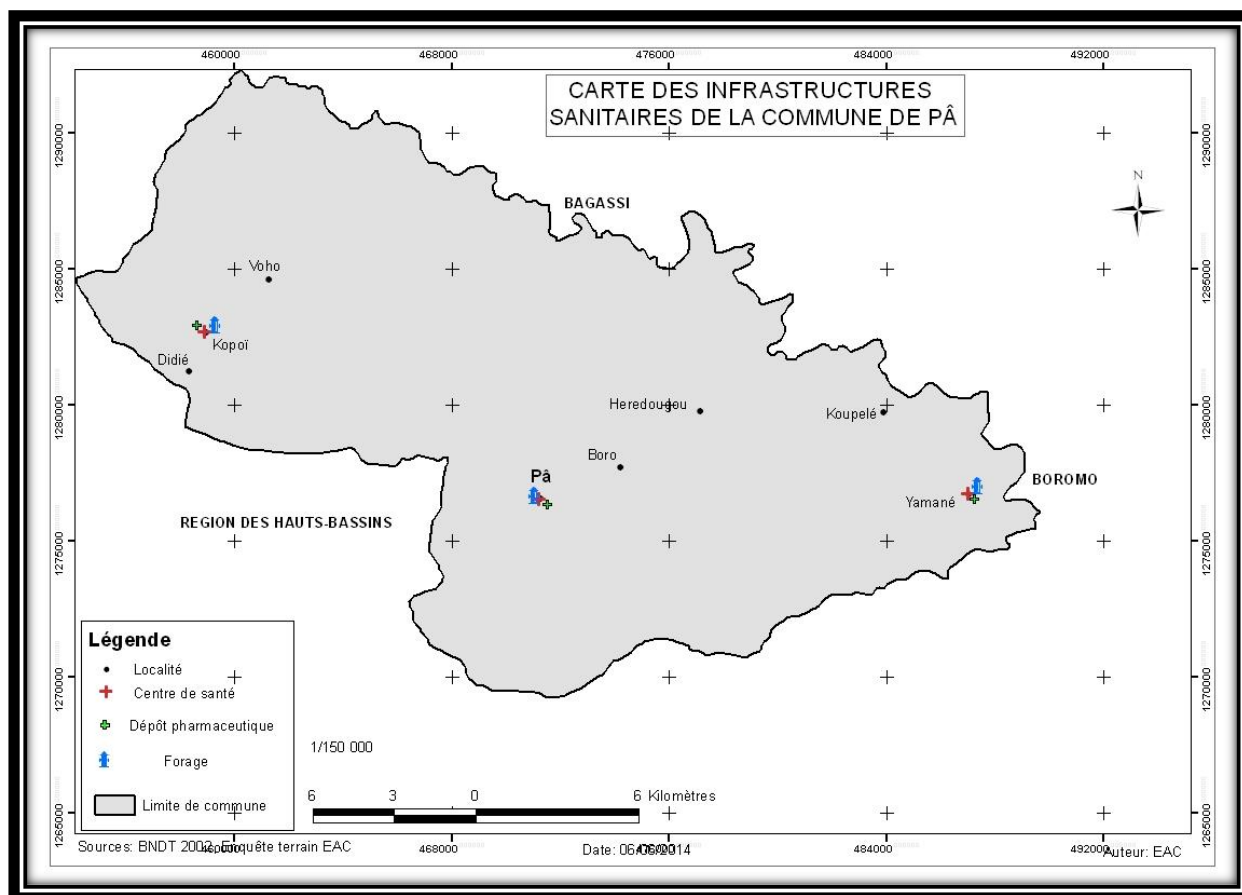
Source : CSPPS

Le CSPPS de Yamané a ouvert ses portes en 2014, portant à trois le nombre de CSPPS et assurant de ce fait une meilleure couverture sanitaire : 99% de la population se situent désormais à moins de 10 km d'un CSPPS ; le ratio théorique CSPPS/habitants passe de 1 CSPPS pour 11 265 habitants en 2009 à 1 CSPPS pour 8 176 habitants en 2014.

Ces améliorations significatives au regard des objectifs sanitaires fixés dans le précédent PCD cachent d'énormes disparités de couverture : le CSPPS de Pâ couvre en effet une population de 13 095 supérieure à la norme (1 CSPPS pour 10 000), contrairement aux CSPPS de Kopoï et Yamané avec respectivement 6 817 et 4 615 habitants couverts. En plus une partie de la

population couverte par le CSPS de Yamané (villages de Heredougou et Kopele) préfère se rendre au CSPS de Pâ, prétextant le mauvais état des routes (existence de bas-fonds), notamment en saison pluvieuse.

**Carte 6:** infrastructures sanitaires



**Tableau 14:** couverture sanitaire des CSPS

CSPS	Population couverte	Population à moins de 5 km		Population entre 5 et 10 km		Population à plus de 10 km	
		effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Pâ	13 095	11 385	86,94	1 710	13,06	00	00
Kopoï	6 817	4 676	68,59	1 912	28,04	229	3,31
Yamané	4 615	3 357	72,74	1 258	27,26	00	00
Commune	24 527	19 418	79%	4 880	20%	229	1%

Source : CSPS

Les informations recueillies auprès des communautés et des responsables des formations sanitaires révèlent des insuffisances en matière d'infrastructures et d'équipements qui influencent globalement la qualité du service sanitaire. Le tableau suivant donne la situation des difficultés vécues par les CSPS de la commune.

**Tableau 15:** situation des difficultés vécues par les CSPS

Formation sanitaires	Contraintes
CSPS de Pâ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais état des lits d'hospitalisation (absence de matelas)</li> <li>- Incinérateur vétuste</li> <li>- Installations électriques non adaptées</li> <li>- Manque d'ambulance</li> <li>- Absence de clôture</li> <li>- Salle d'hospitalisation exigüe</li> <li>- Absence de cuisine</li> </ul>
CSPS de Kopoï	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de salle de consultation</li> <li>- Absence de salle d'attente</li> <li>- Absence de salle d'injection</li> <li>- Absence de dépôt MEG</li> <li>- Absence de point d'eau</li> <li>- Insuffisance de latrines</li> <li>- Absence d'incinérateur</li> <li>- Etat défectueux des logements</li> <li>- Manque d'électricité</li> <li>- Difficultés pour évacuer les malades vers le CMA</li> <li>- Ambulance moto en panne</li> </ul>
CSPS de Yamané	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de lits d'hospitalisation</li> <li>- Manque d'électricité</li> <li>- Absence de douches pour malades</li> </ul>

**1.5.2.2. Ressources humaines des formations sanitaires**

La disponibilité en personnel sanitaire dans la commune a connu une amélioration, passant de 17 agents en 2009 à 23 agents en 2014.

**Tableau 16:** situation du personnel des formations sanitaires

Type d'agent	CSPS/Pâ	CSPS/Kopoï	CSPS/Yamané	Total	Ratio/population
IDE	03	00	00	03	8 176
IB	03	01	01	05	4 950
AA	05	01	01	07	3 504
SFE	01	00	00	01	24 527
AIS	02	02	01	05	4 950
Gérants dépôt	01	01	01	03	-
Gardiens	01	01	01	03	-
Manceuvres	03	01	01	05	-
Total	19	07	06	32	

Source : CSPS/Pâ- Mai 2014)

Les ratios type d'agent/population qui se sont améliorés s'établissent respectivement à :

- 01 IDE pour 8 176 habitants, pour une norme OMS de 01 pour 5 000 habitants ;
- 01 IB pour 4 950 habitants, pour une norme OMS de 01 pour 3 000 habitants ;
- 01 AA pour 3 504 habitants pour une norme OMS de 01 pour 1000 habitants ;
- 01 SFE pour 24 527 habitants, pour une norme OMS de 01 pour 1000 habitants ;
- 01 AIS pour 4 950 habitants, pour une norme OMS de 01 pour 1000 habitants.

Au regard des normes OMS, le personnel sanitaire toute catégorie est insuffisants dans la commune.

### 1.5.2.3. Prestations de services et de soins dans la commune

L'offre du paquet minimum d'activités standard est une réalité dans tous les CSPS. Il s'agit : des activités de consultations curatives, prénatales et postnatales ; les accouchements assistés, les consultations des nourrissons, la planification familiale, le PEV, la PTME, la communication pour le changement de comportement (CCC), la vente des médicaments, etc.

### 1.5.2.4. Principales maladies diagnostiquées

Le paludisme constitue en général la principale cause des consultations cliniques dans les formations sanitaires de la commune. La situation des principales pathologies, objets de consultations durant l'année 2013 est présentée dans le tableau ci-après.

**Tableau 17:** consultations des principales pathologies

Principales pathologie	CSPS/Pâ	CSPS/Kopoï	CSPS/Yamané
Paludisme	5 339	1 061	-
Infections respiratoires	844	383	-
Plaies	677	154	-
Diarrhée	391	69	-
Affections de la peau	370	89	-
IST	367	34	-

Source : CSPS-Mai 2014

### 1.5.2.5. Le VIH/SIDA

Les dépistages ont lieu dans la commune au cours de séances spéciales organisées par les structures de lutte contre la maladie (JAAFA) en collaboration avec les CSPS. Ils se font aussi à travers la PTME, lors des consultations de femmes enceintes (CPN). Le constat concernant les séances spéciales de dépistage est que ce sont les mêmes personnes qui reviennent, si bien que l'évolution des personnes testées n'est pas en nette augmentation.

Des informations reçues des CSPS il ressort qu'entre 2012 et 2014 (année en cours), 2261 femmes enceintes ont été dépistées (1750 au CSPS de Pâ ; 508 à Kopoï); sur ces 2261 femmes testées, 04 femmes ont été testées positives (03 au CSPS de Pâ ; 01 à Kopoï), toutes en 2014. Ces dernières bénéficient actuellement de la prophylaxie complète aux ARV.

Ces chiffres, même si ils concernent une infime partie de la population nous donnent des indications sur la progression de la maladie, et par conséquent des efforts doivent être effectués pour la contenir. D'autant plus que la commune au regard de sa position carrefour reste exposée aux groupes dits spécifiques comme les travailleuses du sexe présentes dans la commune et les routiers/transporteurs. En outre elles se situent non loin de sites d'orpailages (Yahoo, Bagassi, etc.) qui sont des zones où le potentiel de contamination est relativement élevé. La commune compte en son sein des structures et associations de lutte contre le VIH (JAFAA et Sababougnouma à Pâ, CVLS, CCLS). Certaines de ses structures qui fonctionnent correctement font de la sensibilisation et de la communication pour un changement de comportement (causeries éducatives, projection de film, théâtre forum, etc.) ; les cibles visées sont la jeunesse particulièrement les filles, les orpailleurs et les routiers.

### 1.5.3. Education

#### 1.5.3.1. L'enseignement formel

##### 1.5.3.1.1. Le préscolaire

Le préscolaire est depuis 2010 une réalité avec l'ouverture dans le village de Kopoï d'un centre « Bissongo » grâce à l'appui de l'Action sociale. Le centre « Bissongo » de Kopoï souffre cependant d'une insuffisance de ressources matérielles et financières pour son fonctionnement.

##### 1.5.3.1.2. L'enseignement primaire

###### 1.5.3.1.2.1. L'offre éducative dans le primaire

La commune de Pâ compte 11 écoles primaires publiques. Pour l'année scolaire 2013-2014, 49 classes ont été ouvertes dans les établissements. Entre 2009 et 2014, trois nouvelles écoles ont été ouvertes à Didié, Kopele, et Pâ (Ecole "D" dont le marché est lancé) ; au total, 13 classes ont été construites en vue de renforcer l'offre éducative dans le primaire. Des évolutions significatives mais insuffisantes au regard du niveau de remplissage des classes très élevé dans les écoles de Didié, Kopoï, et Pâ comme l'indique le tableau suivant.

**Tableau 18:** situation de l'enseignement primaire en 2014

Nom de l'école	Nombre de classes	Effectifs			Total	Niveau de remplissage pour une moyenne de 60 par classe
		Nombre d'enseignants	Garçons	Filles		
Boro	6	6	100	107	207	58%
Didié	1	1	32	36	68	113%
Heredougou	6	6	76	77	153	43%
Kopele	2	2	43	56	99	83%
Kopoï	6	9	224	231	455	126%
"A" de Pâ	7	14	292	302	594	141%
"B" de Pâ	6	13	245	229	474	132%
"C" de Pâ	6	9	244	204	448	124%
"D" de Pâ	1	2	27	26	53	88%
Voho	4	4	71	104	175	73%
Yamané	4	5	99	81	180	75%
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>71</b>	<b>1 453</b>	<b>1 453</b>	<b>2 906</b>	<b>99%</b>

Source : CEB / Pâ-mai 2014

En outre, l'école "D" qui a été ouverte avec une classe ne dispose pas d'infrastructure propre<sup>1</sup>. Dans les écoles de Boro, Heredougou, et Yamané, des cours sont tenues dans des classes sous-paillotes. Concernant les équipements, les difficultés suivantes ont été relevées :

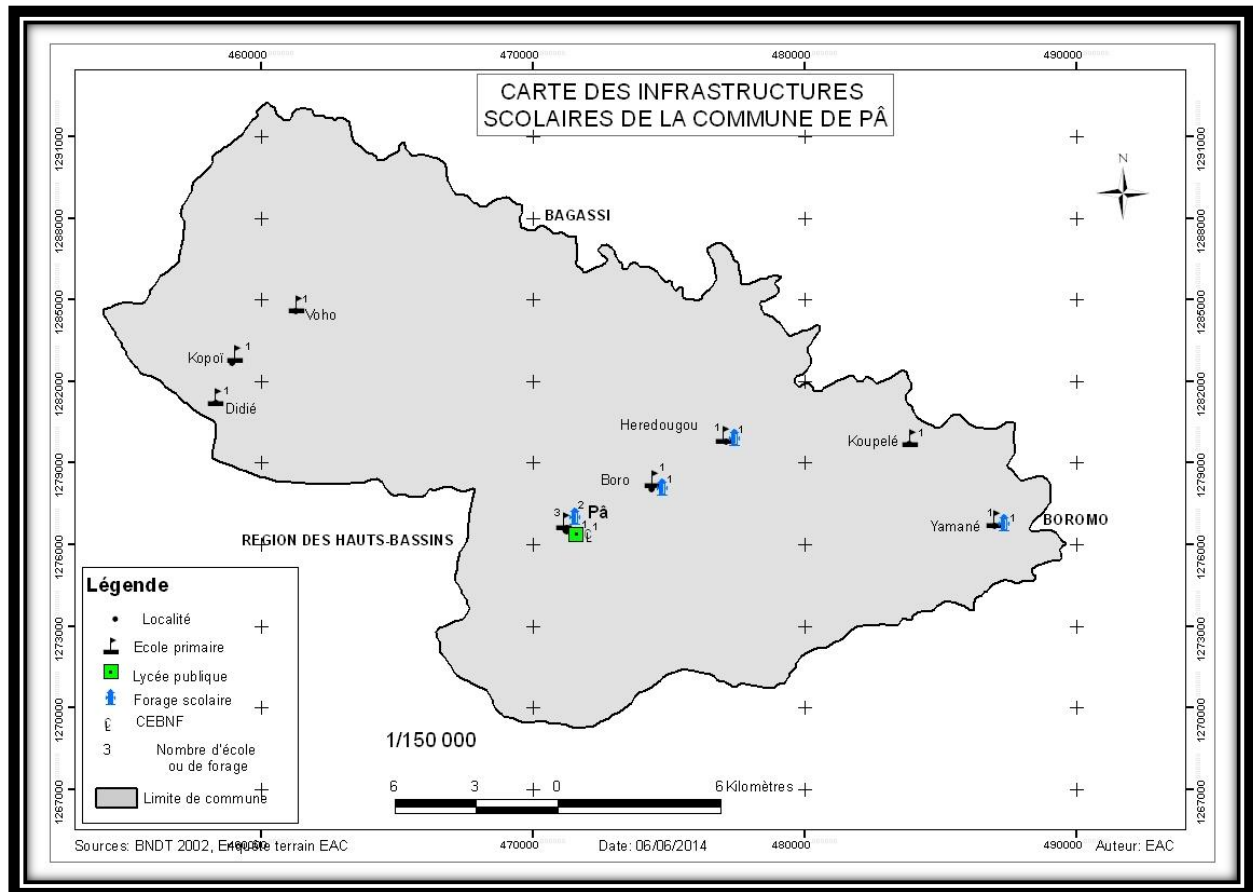
- l'insuffisance en table-bancs et en mobiliers de bureau d'enseignants ;
- l'absence de points d'eau dans les écoles de Didié, Kopele, Kopoï, Voho, et écoles C de Pâ;
- l'absence ou l'insuffisance de latrines ;
- l'insuffisance de logements d'enseignants
- l'absence d'un local pour la CEB qui occupe un logement abandonné à l'école A.

<sup>1</sup> L'école "D" occupe un bâtiment emprunté à la « Maison de la femme ».

**Tableau 19:** situation des infrastructures dans l'enseignement primaire

Village	Nom de l'établissement	Nombre de classes	Nombre de logements	Nombres de forages	Latrines (Trous)
Boro	Ecole de Boro	3	2	1	6
Didié	Ecole de Didié	3	0	0	0
Heredougou	Ecole de Heredougou	3	2	1	1
Kopele	Ecole de Kopele	3	1	0	3
Kopoï	Ecole de Kopoï	6	0	0	6
Pâ	Ecole "A" de Pâ	6	0	1	4
Pâ	Ecole "B" de Pâ	6	1	1	6
Pâ	Ecole "C" de Pâ	6	1	0	10
Voho	Ecole de Voho	3	0	0	6
Yamané	Ecole de Yamané	3	1	1	6
<b>Total</b>		<b>42</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>48</b>

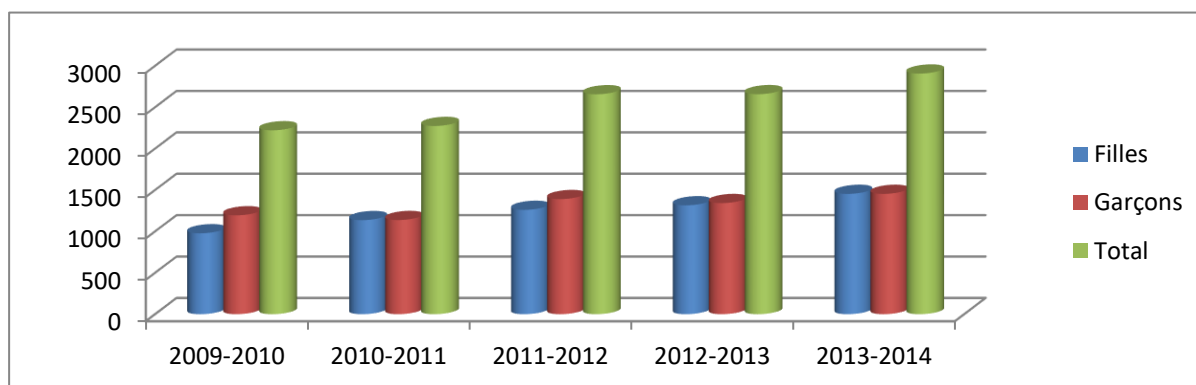
Source : CEB / Pâ-mai 2014

**Carte 7:** infrastructures scolaires

#### 1.5.3.1.2.2. Evolution des effectifs du primaire

La figure suivante présente l'évolution des effectifs du primaire au cours des cinq dernières années.



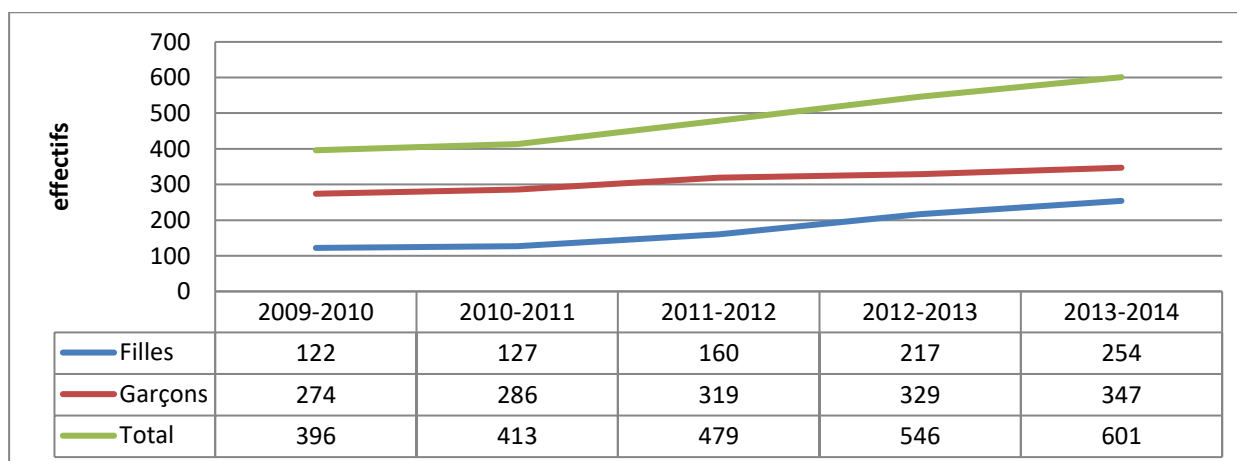
**Figure 2:** évolution des effectifs du primaire

Source : EAC / données CEB

Les effectifs scolaires ont connu progressivement une hausse entre 2009 et 2014. La scolarisation des filles est très appréciable sur la période atteignant parfois le niveau des garçons.

#### 1.5.3.1.3. L'enseignement secondaire

L'offre éducative dans le secondaire est assurée par le lycée départemental de Pâ, ouvert en 2002 sous forme de CEG ; un CEG est également en cours de réalisation dans le village de Kopoï. Le lycée départemental compte 5 professeurs ; en terme d'infrastructures et d'équipements, il dispose de : 8 salles de classes, 1 bâtiment pour l'administration, 3 logements, 1 cuisine, 1 terrain de sport, des latrines (4 fosses), 1 forage. Sa capacité paraît insuffisante au regard des effectifs croissants issus du primaires. Comme le montre la figure ci-après, les effectifs au secondaire sont en augmentation progressive. Le niveau d'inscription des filles (comparé à celui des garçons) qui était faible est en nette augmentation ces dernières années. Les principales difficultés rencontrées sont : l'insuffisance des table-bancs ; l'insuffisance des latrines ; l'absence d'électricité ; l'absence de clôture ; l'insuffisance d'enseignants.

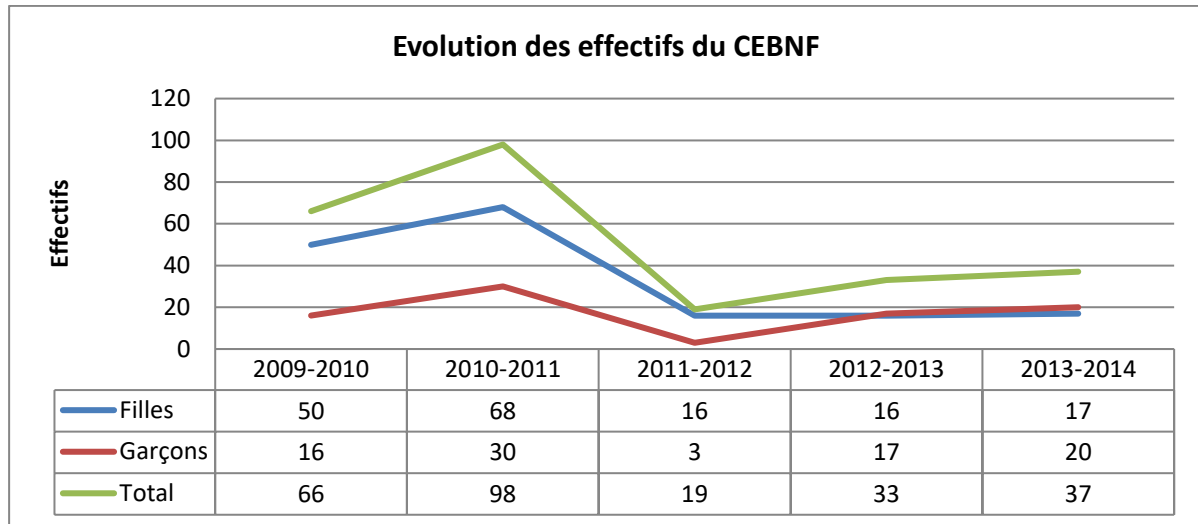
**Figure 3:** évolution des effectifs du secondaire

Source : EAC / données Direction du CEG-mai 2014

### 1.5.3.2. L'enseignement non formel

Un CEBNF localisé à Pâ a vu le jour dans la commune en 2005. Il compte quatre (4) enseignants et dispose comme infrastructures de : 3 salles de classes, 2 ateliers (couture, mécanique), 9 postes latrines, et 1 terrain de sport. Le manque d'électricité et l'absence de clôture constituent des contraintes au bon fonctionnement du CEBNF. D'autre part, les effectifs enregistrés sont en diminution comme le montrent la figure suivante.

**Figure 4:** évolution des effectifs du CEBNF



Source : EAC / données CEB-mai 2014

La tendance globale des effectifs qui sont enregistrés depuis cinq ans est à la baisse. Les effectifs les plus élevés ont été enregistrés en 2011 avec 98 inscrits (68 filles, 30 garçons) ; la satisfaction vient des effectifs féminins qui sont plus importants que les effectifs masculins.

### 1.5.4. Sécurité

La commune abrite un commissariat de police et une brigade de gendarmerie. Dans les villages des CLS ont été mis en place. Les cas d'atteinte à la sécurité des biens et des personnes les plus récurrents concernent les vols de bétails (petits ruminants) et de volailles selon les responsables de ces services; l'absence de collaboration des populations ne facilite par la tâche des forces de sécurité si bien que le phénomène persiste. Les cas de braquages de voyageurs (insécurité routière) ont connu une accalmie ces derniers temps. Les accidents de la circulation routière sont assez récurrents dans la commune : les villages traversés par la RN1 (Boro, Heredougou) sont particulièrement exposés par manque de ralentisseurs. Le stationnement des routiers à l'intérieur de la ville de Pâ n'est pas suffisamment organisé, si bien que les troubles à la circulation sont très fréquents.

**Tableau 20:** évolution de certains indicateurs de la gendarmerie de 2009 à 2013

Rubriques	Années				
	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de cas de braquages	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents de circulation	17	24	24	18	17
Nombre de cas vols	29	61	26	53	42
Nombre de contraventions constatées	53	25	23	73	250

Source : Brigade de Gendarmerie de Pâ

**Tableau 21:** évolution de certains indicateurs de Police

Rubriques	Années				
	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de cas de braquages	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents de circulation	11	04	12	07	04
Nombre de cas vols	116	84	105	108	168
Nombre de contraventions constatées	-	-	-	-	-

Source : Commissariat de Police de Pâ

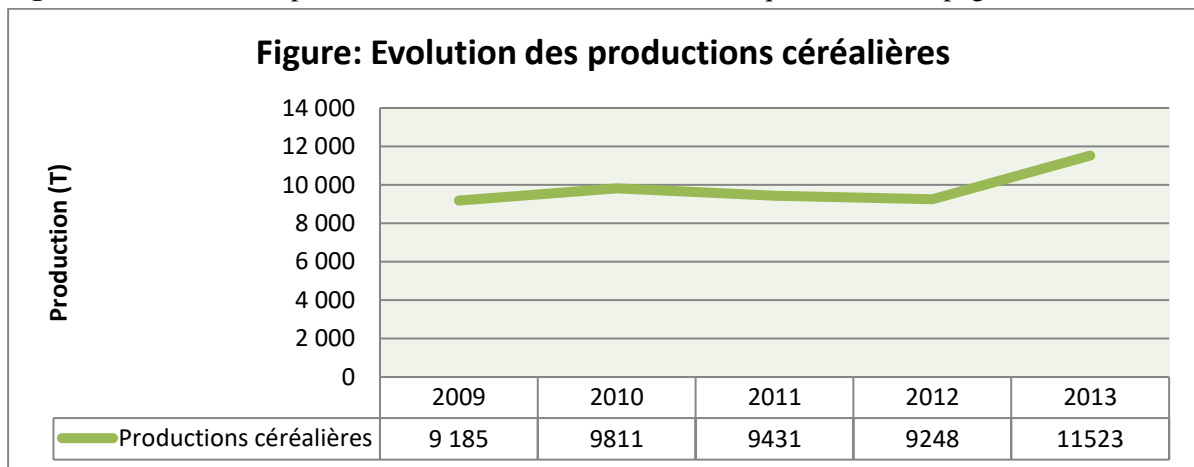
Les forces de sécurité font face à des contraintes qui sont l'insuffisance d'agents et des moyens logistiques. L'appui de la Mairie avec une police Municipale contribuera sans doute à la résolution du problème.

## 1.6. SECTEURS DE PRODUCTION

### 1.6.1. Agriculture

#### 1.6.1.1. Les productions céréalières

Les spéculations produites sont par ordre d'importance le maïs (5 361 tonnes produites en moyenne sur les 5 dernières années) ; le sorgho (2651 tonnes en moyenne) ; le mil (1 221 tonnes) ; et le riz (607 tonnes en moyenne). La figure ci-dessous donne l'évolution des productions céréalières entre 2009 et 2013.

**Figure 5:** évolution des productions céréalières au cours des cinq dernières campagnes

Source : EAC / données ZAT-mai 2014

Les productions céréalières ont connu une hausse relative au cours de la période, passant de 9185 tonnes en 2009 à 11 523 tonnes en 2013 soit une augmentation de 25%. Le bilan céréalier qui a toujours été positif se présente comme suit.

**Tableau 22:** bilan céréalier des cinq dernières campagnes

Campagnes	Population	Besoins (tonne)	Production brute (tonne)	Pertes nettes (tonne)	Ecart (tonne)
2008/2009	20 718	3936,4	9 285	464,3	4884,3
2009/2010	21 049	3999,3	9 811	490,6	5321,1
2010/2011	21 386	4063,3	9 431	471,6	4896,1
2011/2012	21 728	4128,3	9 248	462,4	4657,3

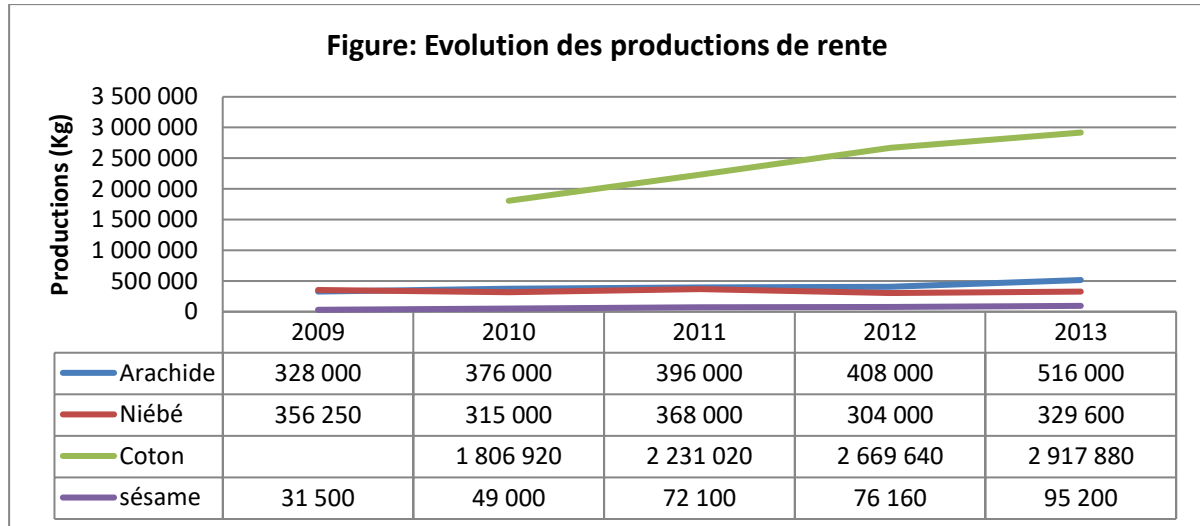
2012/2013	22 076	4194,4	11 523	576,2	6752,4
-----------	--------	--------	--------	-------	--------

Source : ZAT / Pâ-mai 2014

### 1.6.1.2. Les cultures de rente

La principale culture reste le coton avec une superficie moyenne emblavée de 2686 ha entre 2009 et 2013, suivi de l'arachide (506 ha), du niébé (429 ha) et du sésame (95 ha). La figure suivante donne l'évolution des différentes productions au cours des cinq dernières années.

**Figure 6:** évolution des productions de rente



Source : EAC / données ZAT-mai 2014

Durant la période 2009-2013, la production de sésame a plus que triplé, passant de 31 500 à 95 200 kg. La production de coton a connu une forte augmentation durant la période, passant de 1 806 920 kg en 2010 à 2 917 880 kg en 2013 soit une augmentation de 61%. La production d'arachide a connu une hausse progressive durant la même période. Enfin la production de niébé a évolué en dent de scie au cours de la période.

### 1.6.1.3. Les cultures maraîchères

Les spéculations produites sont l'oignon, la tomate, le piment, le chou, les aubergines, le concombre, la pastèque.

**Tableau 23:** situation des productions maraîchères des cinq dernières années

Année	Productions	Tomate	Oignon	Chou	Poivron	Aubergine	Gombo	Piment	Concombre	Pastèque
2014	P (tonnes)	63	759	96,2	6	105	6	20	160	15
	S (ha)	3,5	34,5	3,7	2	5	3	20	4	1,5
	R (kg/ha)	19 000	22 000	26 000	3 000	21 000	2 000	1 000	40 000	10 000
2013	P (tonnes)	105	610	108	7,5	80	7,7	19,8	152	22,5
	S (ha)	5	30,5	4	2,5	4	3,5	18	4	2,5
	R (kg/ha)	21 000	20 000	27 000	3 000	20 000	2 200	1 100	38 000	9 000
2012	P (tonnes)	72	708,7	125	5,6	90,1	10,4	21,9	175,9	11
	S (ha)	4	31,5	5	2	4,25	4	19	4,5	1
	R (kg/ha)	18 000	22 500	25 000	2800	21 200	2 600	1 150	39 100	11 000
2011	P (tonnes)	84,4	556,5	118	6,64	101,5	8,4	23,75	174,15	4,75
	S (ha)	4,25	26,5	4,5	2,25	5	4	19	4,5	0,5
	R (kg/ha)	19 850	21 500	26 200	2 950	20 300	2 100	1 250	38 700	9 500
2010	P (tonnes)	75,2	646,6	126,26	5,6	127,5	8,78	21,6	190	5,6
	S (ha)	4	30,5	5	2	6	4,5	18	5	0,5
	R (kg/ha)	18 800	21 200	25 250	21 250	21 250	1 950	1 200	38 000	11 200

Source : ZAT / Pâ-mai 2014

En termes de superficies emblavées, l'oignon et le piment représentent les principales cultures. L'activité maraîchère est confrontée à l'insuffisance d'eau qui joue fortement sur les rendements.

Ces dernières années, des efforts considérables ont été menés dans le but d'accroître les productivités agricoles. On note l'aménagement de bas-fonds (23 ha sur un potentiel existant de 121 ha) dans les villages de Yamané et Boro avec l'appui du PAPSA ; l'octroi de semences améliorées et d'équipements aux producteurs ; l'appui aux activités de DRS/CES.

**Tableau 24:** situation des bas-fonds de la commune

Village / secteur	Superficie aménageable	Superficie aménagée (ha)	Superficie exploitée en 2013
Yamané	38	18	32
Boro	35	5	13
Pâ/secteur 1	10	0	0
Pâ/secteur 3	12	0	6
Pâ/secteur 3	13	0	8
Didié	8	0	3
Kopoï	5	0	2
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>23</b>	<b>64</b>

Source : ZAT / Pâ-mai 2014

Des efforts sont encore à fournir au regard du potentiel existant et des multiples facteurs qui compromettent le dynamisme du secteur agricole comme : le coût élevé des intrants et des moyens de production ; le faible niveau d'équipement des producteurs ; la faible capacité d'organisation des producteurs ; l'insuffisance d'eau de production ; les difficultés d'écoulement des productions ; la faible utilisation des semences améliorées ; l'insécurité foncière.

### 1.6.2. Elevage

Pratiqué en général de manière extensive et semi extensive, l'élevage constitue une source importante de revenus pour les populations. Les effectifs estimés en 2014 par le service de l'élevage se présentent comme suit : 9 309 bovins ; 10 360 ovins ; 13 841 caprins ; 2 162 asins ; et 68 861 volailles.

L'alimentation du bétail se fait principalement avec du fourrage naturel et des résidus de récoltes. L'abreuvement a lieu en général aux abords des forages, des puits et des retenus d'eau (barrage de Pâ, marre « yaho »). Au plan sanitaire, la commune bénéficie de l'appui d'un agent du service vétérinaire basé à Pâ. La situation sanitaire de façon globale est satisfaisante ; les pathologies enregistrées sont : la péripneumonie contagieuse bovine, la pasteurellose (ovine, caprine), la rage canine, la coccidiose et la maladie de Newcastle chez les volailles.

Depuis 2009, des efforts ont été consentis pour renforcer les capacités de la commune en infrastructures et équipements d'élevage : une aire d'abattage et un marché à bétail ont été réalisés dans le village de Pâ. Des succès probants au regard des objectifs qui étaient fixés.

Les difficultés dans le secteur de l'élevage restent cependant nombreuses. La synthèse des contraintes évoquées lors des séances de diagnostics est la suivante :

- L'absence de zone délimitée pour le pâturage des troupeaux qui entraîne des migrations vers d'autres communes ;
- L'insuffisance de parcs de vaccination (la commune en effet compte un seul parc de vaccination) ;
- L'absence de pistes à bétail (celles délimitées dans le passé n'existent plus car occupées aujourd'hui par des exploitations agricoles) ;
- L'insuffisance d'eau pour l'abreuvement des animaux.

### **1.6.3. Foresterie**

#### ***1.6.3.1. La sylviculture***

Plusieurs exploitations fruitières (plantations de manguiers et d'anacardiens) appartenant à des individus ont été signalées dans les villages. On note également la présence de pépiniéristes (producteurs de plants). Les activités de reboisement (individuelles et collectives) sont menées principalement dans le cadre de la restauration du couvert végétal. Elles sont insuffisantes au regard du niveau de dégradation de la végétation. En effet, seulement 6,25 hectares de reboisements collectifs ont été inventoriés.

#### ***1.6.3.2. L'exploitation du bois de chauffe***

Le bois de chauffe est exploité dans les réserves forestières isolées de la commune ; en matière d'accès, les droits d'usage traditionnels sont reconnus aux populations riveraines. L'exploitation à but commerciale (bois de chauffe, charbon) est du ressort des GGF présents dans les villages de Pâ, Boro et Heredougou. Selon le chef du SDEDD, au premier semestre 2014, 2486 quintaux de charbon et 1301,5 stères de bois ont été vendus.

#### ***1.6.3.3. L'exploitation des PFNL***

Les ressources végétales présentes dans la commune offre des opportunités d'exploitation des PFNL (Karité, néré, detarium, raisinier, etc.). L'activité est bien présente dans les villages riverains des forêts (Heredougou, Boro, Yamané) ; elle se caractérise par la cueillette et la transformation des produits en beurre de karité, soumbala, poudre de néré, etc. Elle procure d'importants revenus aux femmes mais souffre du manque de promotion.

Les activités d'exploitation des ressources forestières sont encadrées par le Service Départemental de l'Environnement et du Développement Durable, dans le but d'éviter les dérives et de préserver les ressources forestières. La gestion durable des ressources est de plus en plus confrontée au non respect des règles de gestion traditionnelle comme moderne, notamment : la coupe du bois vert, les défriches anarchiques, la divagation des animaux, le braconnage.

### **1.6.4. L'économie locale**

L'économie locale se définit comme l'ensemble des activités économiques menées sur un territoire. L'économie locale de la commune est essentiellement basée sur les productions ASP (agro-sylvo-pastorales), autour desquelles se sont développées des filières qui sont

principalement : le coton, les céréales (maïs, sorgho, mil), les oléagineux (sésame, l'arachide, karité), le bétail/viande, la volaille.

#### ***1.6.4.1. Filière céréales***

Les céréales (sorgho, mil, maïs) sont cultivées dans tous les villages. La région de la Boucle du Mouhoun est l'une des principales zones de production céréalière du pays. Les catégories d'acteurs économiques directs de la filière des céréales sont les producteurs, les transformateurs et les commerçants. La quasi-totalité des ménages de la commune produisent du sorgho, du mil et/ou du maïs : on rencontre de petits producteurs mais aussi de gros surtout pour le maïs ; les transformateurs sont principalement les fabricants d'aliments et boissons (dolo, zoom-koom, galettes, couscous, bouillies, etc.) et les restauratrices qui sont en nombre plus réduit ; les commerçants sont de trois classes : les petits commerçants, les commerçants moyens ou demi-grossistes et les grossistes.

#### ***1.6.4.2. Filière oléagineuse***

La filière oléagineuse repose principalement sur le sésame, l'arachide et le karité produits dans la plupart des villages de la commune. L'arachide comme le sésame font parti des cultures de rente dans la commune. La Région de la Boucle du Mouhoun représente la principale zone de production du sésame au Burkina. Les producteurs, les transformateurs et les commerçants sont les principaux acteurs économiques des sous-filières oléagineuses. L'activité de production de ces produits est présente dans les exploitations familiales où chaque ménage a la possibilité d'exploiter sa parcelle. Les produits font l'objet de transformations artisanales (sésame sucré, arachides sucré ou salé, pâte, beurre de karité) où les acteurs sont essentiellement des femmes. Différents acteurs interviennent dans la commercialisation de ces produits oléagineux sans toutefois être spécialisés sur un seul produit en raison de la saisonnalité de l'offre. On distingue les commerçants individuels, les associations et les acheteurs étrangers saisonniers.

#### ***1.6.4.3. Filière bétail/viande***

La filière bétail/viande est la principale filière des ressources animales. Dans la commune, les producteurs regroupent essentiellement les éleveurs traditionnels et des ménages d'agriculteurs. Les courtiers, démarcheurs et collecteurs constituent les acteurs du commerce de bétail. Les transformateurs sont les bouchers et les rôtisseurs/grilleurs.

#### ***1.6.4.4. Filière volaille***

La filière volaille renferme essentiellement les poules et les pintades. La filière compte différents groupes d'acteurs économiques directs pouvant être rangés en trois catégories principales : les producteurs (éleveurs), les commerçants et les transformateurs. La production est concernée par la quasi-totalité des ménages de la commune; les effectifs appartiennent autant aux hommes qu'aux femmes. Le groupe de commerçants comprend les collecteurs de volailles qui rassemblent les volailles dans les villages et marchés ruraux pour les transférer vers les centres de consommation. Les commerçants de volaille tiennent leur activité le plus souvent dans les marchés villageois et les centres urbains : ils y vendent la volaille et les œufs. Les principaux transformateurs de la filière sont les rôtisseurs/grilleurs bien présents à Pâ et Boromo.

#### **1.6.4.5. Principales contraintes de développement des filières**

Les principales contraintes de développement des filières et de l'économie en général de la commune sont d'ordre infrastructural et technique :

- Infrastructures de stockage de capacités réduites et/ou inadaptées pour l'entreposage et la conservation de stocks céréaliers ;
- Faiblesse du réseau routier interne ;
- Faible niveau d'équipement ;
- Absence de marché attrayant dans la commune qui pourrait favoriser le développement des échanges commerciaux ;
- Faible maîtrise des techniques de production et de transformation.

### **1.7. SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION**

#### **1.7.1. Commerce, transport et télécommunication**

Les échanges commerciaux ont lieu en général sur les marchés de Pâ et Kopoï. Ces marchés qui ne sont pas aménagés ont lieu tous les 5 jours. Les produits qui y sont échangés sont : les produits manufacturés (Tissus, sucre, savon, chaussures, habits, hydrocarbures, etc.) ; les produits agricoles (maïs, mil, sorgho, niébé, arachides, tomates, oignons etc.) ; les produits d'élevages (bovins, ovins, caprins, volailles) ; les PFNL ; les produits de transformations (sésame sucré, grillades, dolo, etc.).

La commune est traversée par la RN1 et la RN12. Elle dispose d'une gare routière non aménagée qui sert d'escale aux nombreux véhicules de transport empruntant la RN1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional de Facilitation des Transports et du Transit Routier (PRFTAO) avec l'appui de la Banque Mondiale et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, une aire de repos a été réalisée en périphérie ouest de la ville de Pâ. Son opérationnalisation permettra de désengorger et de fluidifier la circulation aux alentours de la gare routière.

Le réseau routier interne est peu développé. Les villages de Yamané et Kopele se retrouvent parfois en saison pluvieuse coupés des autres à cause des bas-fonds remplis d'eau.

En matière de télécommunication, la commune bénéficie du réseau fixe de l'ONATEL (Pâ) mais aussi des trois réseaux de téléphonie mobile opérant dans le pays (TELMOB, AIRTEL et TELECEL).

#### **1.7.2. Energie**

La principale source d'énergie est le bois de chauffe et le charbon, utilisé par les ménages pour leur cuisine. A côté du bois de chauffe et du charbon on retrouve les hydrocarbures achetées à Boromo et Houndé puis écoulées dans les villages par des détaillants. L'énergie électrique SONABEL depuis peu disponible est difficilement accessible pour les populations en raison du coût de connexion très élevé.

#### **1.7.3. Services financiers**

Il n'existe pas de banque dans la commune Pâ. Seule la caisse populaire (RCPB) qui y est présente constitue le facteur essentiel dans la mobilisation de l'épargne et l'octroi du crédit ; ses principaux clients sont les groupements villageois et les particuliers.



L'Antenne Graine SARL et le FAARF basés à Boromo, ainsi que les services financiers du Ministère de la jeunesse et de l'emploi (Dedougou) constituent des opportunités en matière de financement des projets des femmes et des jeunes.

## **1.8. GOUVERNANCE ET FINANCES PUBLIQUES LOCALES**

### **1.8.1. Gouvernance locale**

La gouvernance locale désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'une collectivité (commune ou région). Elle permet à la collectivité locale de s'organiser pour prendre des décisions qui engagent l'ensemble de la communauté, résoudre les problèmes, mobiliser et gérer les ressources et enfin prévenir et apporter des solutions aux conflits. La gouvernance repose sur quatre principes essentiels qui sont : (1) La responsabilité de tous les acteurs ; (2) La transparence dans toutes les actions de développement ; (3) Les règles de droit applicables à tous les citoyens ; (4) La participation de tous les acteurs.

#### ***1.8.1.1. Les instances de la gouvernance locale***

##### ***1.8.1.1.1. Le Conseil Municipal***

Le Conseil municipal de Pâ est composé de 20 membres élus ou conseillers, répartis comme suit par parti politique : CDP : 12 conseillers ; ADF/RDA : 04 conseillers ; AND/PJS : 02 conseillers ; PDS/METBA : 02 conseillers.

Les femmes au nombre de trois (3) représentent 15% des membres du conseil ; bien loin des 33% de quotas fixé. On notera que la présidente du conseil est une femme.

Quatre commissions permanentes ont été créées au sein du Conseil :

- La Commission « Affaires générales, sociales et culturelles » qui compte 04 membres (04 hommes) ;
- La Commission « Affaires économiques et financières » qui comprend 04 membres (01 femme, 03 hommes) ;
- La Commission « Environnement et développement local » qui compte 05 membres (05 hommes) ;
- La Commission « Aménagement du territoire et gestion foncière » qui compte 04 membres (01 femme, 03 hommes).
- La Commune est représentée au Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun par deux conseillers (01 femme, 01 hommes).

##### ***1.8.1.1.2. Le Maire de la commune***

A la tête de la commune et du Conseil Municipal, il y a un Maire, assisté d'un 1er adjoint et d'un 2ème adjoint. Le Maire de la commune représente l'organe exécutif et est le président du Conseil municipal. Ses principales tâches sont l'exécution des délibérations du Conseil, et la coordination de l'action de l'administration communale. A ce titre, il convoque et préside les sessions du Conseil Municipal.

##### ***1.8.1.1.3. Les Conseil villageois de développement***

Les Conseils Villageois de Développement (CVD) sont des regroupements des forces vives de chaque village, dotés chacun d'une Assemblée générale, d'un organe dirigeant et de commissions spécialisées. Le CVD est dirigé par un bureau de 12 membres résidants du

village. Placés sous l'autorité du Conseil municipal, ils ont pour missions : de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan communal de développement ; de contribuer à la promotion du développement local dans les villages ; de participer aux activités des différentes commissions mises en place par le conseil municipal pour la gestion et la promotion du développement local.

#### 1.8.1.1.4. L'administration communale

La commune dispose d'une administration (Mairie) dont le chef est le Maire. Ce dernier a pour mission d'administrer toutes les affaires du ressort communal et d'organiser les services à caractère administratif industriel et commercial, aux fins de sauvegarder les intérêts de la commune et promouvoir le domaine public et privé communal. L'organigramme de la commune de Pâ se décompose en trois composantes qui sont : a) le Conseil Municipal, b) le Secrétariat Général, c) les services techniques rattachés. Ces derniers au nombre de deux sont le service Comptabilité et le service de l'Etat civil et des statistiques.

Une comparaison avec la composition de l'organigramme type des communes rurales révèle l'absence de quatre (4) services techniques : le service régie des recettes, le service matières transférées, le service affaires domaniales et foncières, le service technique municipal. En rappel, l'ensemble des services cités représentent les services minimums dont devrait disposer toute commune rurale en vue d'assurer une certaine efficacité dans l'accomplissement des missions.

L'adoption par l'administration communale de bonnes pratiques remarquables et novatrices en matière de gouvernance locale a valu à la commune de Pâ l'obtention successive des prix COPEGOL 2011, 2012 et 2013. La compétition COPEGOL s'intéresse en effet aux pratiques qui conduisent, à une participation plus importante de la population, une plus grande redevabilité à l'égard des citoyens et davantage de transparence.

### **1.8.2. Finances publiques locales**

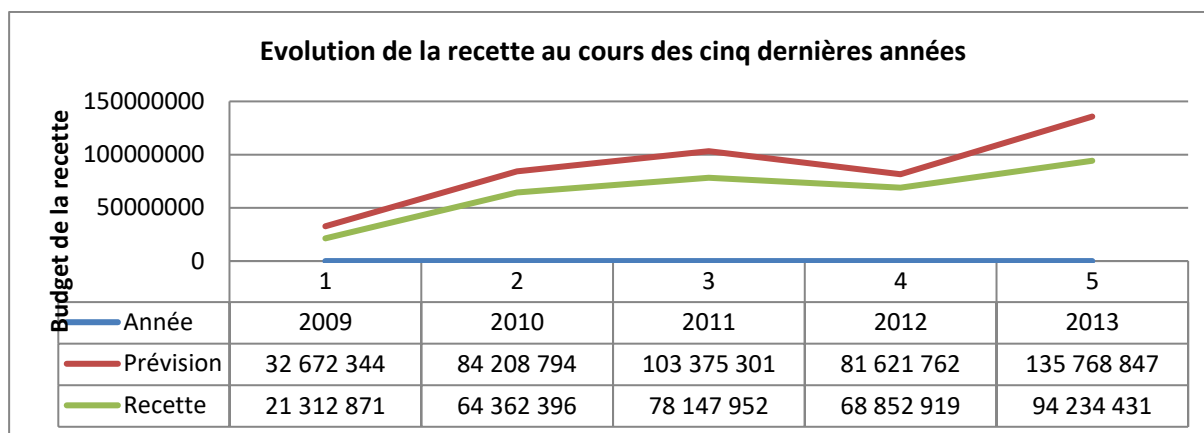
#### ***1.8.2.1. Exécution des opérations budgétaires***

Le Maire de la commune, ordonnateur du budget est chargé de la gestion administrative des opérations budgétaires. Il a en charge : l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses locales. En matière de recettes, il constate et liquide les droits de la collectivité et les met en recouvrement. La Perception de Pâ qui assure la gestion financière et comptable des ressources dévolues à la commune a pour tâches principales : (a) l'exécution des opérations budgétaires (recouvrement de la recette au profit de la commune, paiement de la dépense publique locale, tenue de la comptabilité) ; (b) la gestion de la trésorerie locale (ajustement au quotidien des encaissements et des décaissements) dans le but d'éviter les ruptures de paiements.

#### ***1.8.2.2. Situation de la recette***

Les ressources financières de la commune sont principalement constituées des recettes sur Recouvrement et participation et des recettes sur Dotations (subventions de l'Etat), avec en moyenne 61% des recettes totales. L'évolution de la recette au cours des cinq derniers exercices est présentée par la figure ci-après.

Figure 7: évolution de la recette



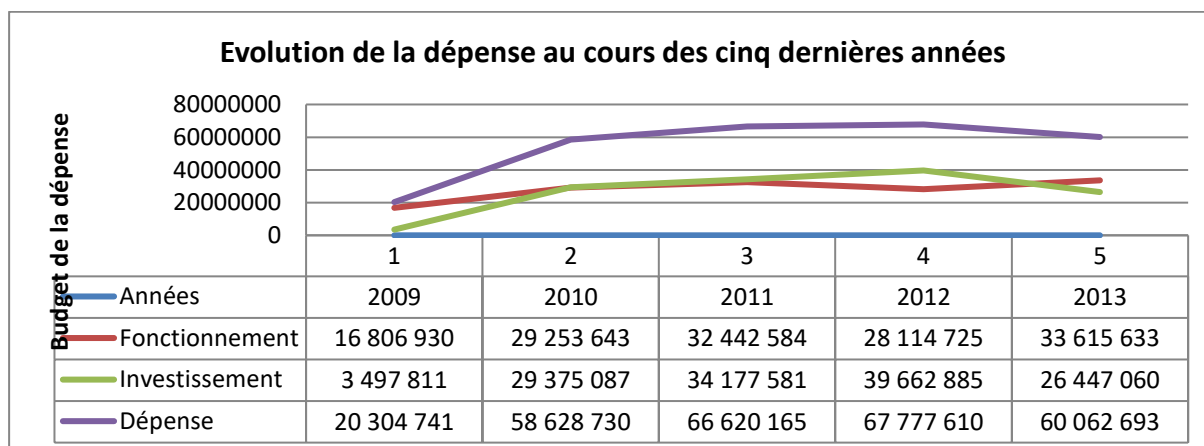
Source : EAC / données Perception

La recette communale a connue une hausse progressive de 2009 à 2011, passant de 21 312 871 FCFA à 78 147 952 FCFA, soit une augmentation de 207%. Elle a ensuite connu une baisse en 2012, passant à 68 852 919 FCFA de recettes enregistrées, avant d'atteindre son plus haut niveau en 2013 avec 94 234 431 FCFA, grâce à une forte augmentation des recettes sur Dotations. Comme le montre la figure ci-dessus, le niveau de réalisation de la recette est très faible. Le niveau moyen de réalisation de la recette durant les cinq dernières années est de 75%.

### 1.8.2.3. Situation de la dépense

La dépense est constituée des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. La figure ci-après donne l'évolution de la dépense sur les cinq derniers exercices.

**Figure 8:** évolution de la dépense



Source : EAC/Perception-mai 2014

La dépense a connu une hausse progressive durant la période où elle est passée de 20 304 741 FCFA en 2009 à 67 777 610 FCFA en 2012, avant de connaître une baisse en 2013, où elle est passée à 60 062 693 FCFA. Les dépenses d'investissement pratiquement inexistantes en 2009 ont progressivement évolué et dépasser le niveau des dépenses de fonctionnement jusqu'en 2013. Sur la période 2009-2013, la dépense moyenne de fonctionnement constatée

est de 28 046 703 FCFA, contre une dépense moyenne en investissement de 26 632 085 FCFA.

#### ***1.8.2.4. L'épargne brute ou capacité d'autofinancement (CAF) de la commune de Pâ***

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). C'est un excédent récurrent de liquidités qui permet normalement à la commune de faire face au remboursement de ses dettes en capital et de financer tout ou partie de ses investissements. La situation de l'épargne brute de la commune de Pâ sur les cinq derniers exercices se présente comme suit.

**Tableau 25:** situation de l'épargne brut (CAF) de la commune de Pâ au cours des 5 dernières années

Intitulé	Années				
	2009	2010	2011	2012	2013
Recette de fonctionnement	11 507 604	28 482 652	32 675 348	33 265 520	28 155 844
Dépense de fonctionnement	16 806 930	29 253 643	32 442 584	28 114 725	33 615 633
<b>CAF</b>	<b>-5 299 326</b>	<b>-770 991</b>	<b>232 764</b>	<b>5 150 795</b>	<b>-5 459 789</b>

Bien que négative les deux premières années (2009, 2010) l'épargne brute de la commune a connu une évolution positive jusqu'en 2012 où elle a atteint 5 150 795 FCFA, avant de chuter fortement en 2013 avec une valeur négative (-5 459 789). Une tendance qui montre que la commune a énormément du mal à atteindre et maintenir un bon niveau d'épargne qui lui permettrait de financer grâce à ses ressources internes ses investissements.

## II. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

Ces résultats ont été analysés et présentés en termes de Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces :

- ❖ Les **Forces** sont les aspects positifs internes que contrôle la commune (avantages comparatifs, atouts), et sur lesquels elle peut s'appuyer pour bâtir son développement.
- ❖ Les **Faiblesses** sont les aspects négatifs internes que contrôle la commune (freins au développement) et pour lesquels des marges d'amélioration existent.
- ❖ Les **Opportunités** sont des possibilités extérieures positives, dont peut tirer profit la commune à court et moyen termes pour son développement.
- ❖ Les **Menaces** sont des problèmes, des limitations et obstacles au plan externe qui peuvent empêcher ou limiter le développement de la commune.

## 2.1. FFOM MILIEU PHYSIQUE

### 2.1.1. FFOM Ressources en sols

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superficie en sols relativement importante</li> <li>• Présence de sols hydro morphes favorables à la culture de céréales</li> <li>• Bas-fonds aménageables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prédominance des sols ferrugineux tropicaux et gréseux</li> <li>• Présence des sols peu humifères à pseudogley (valeur agronomique faible ou nulle) ;</li> <li>• Pression foncière dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques de l'Etat (Loi 034)</li> <li>• Partenaires (PNGT, ACRIC, FEM/ONG, OCADES, PACOF)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécheresse</li> <li>• Vents</li> <li>• Inondations</li> </ul>

### 2.1.2. FFOM Ressources en eaux

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pluviométrie relativement bonne</li> <li>• Cours d'eau (Tuy) et affluents (Kidaho, Sa et Bako)</li> <li>• Petit et grand Balé</li> <li>• Barrage de Pâ et la marre Yahoo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Irrégularité de la pluviométrie</li> <li>• Faible maîtrise des eaux de surface</li> <li>• Baisse de la capacité des retenues d'eau</li> <li>• Ensablement</li> <li>• Non respect des règles d'usage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires (PNGT, UE OCADES, PAPSA, ACRIC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécheresse</li> <li>• Inondations</li> </ul>

### 2.1.3. FFOM Ressources végétales

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réserves forestières relativement importantes</li> <li>• Bonnes pratiques (reboisements, conservation de certaines espèces, RNA, etc.)</li> <li>• Présence du SDEDD</li> <li>• Existence de trois forêts classées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non respect des règles d'usage (coupe abusive du bois/production de charbon, feux de brousse, défriches incontrôlées, orpaillage, divagation des animaux, etc.)</li> <li>• Mauvaises pratiques agricoles</li> <li>• Faible valorisation des PFNL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires intervenant dans le domaine (PNGT, PAPSA, FEM/ONG, OCADES, ACRIC)</li> <li>• Transfert des RN aux communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécheresse</li> <li>• Inondations</li> </ul>

### 2.1.4. FFOM Ressources fauniques

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réserves forestières importantes</li> <li>• Espèces fauniques diversifiées (lièvre, écureuil, poules de roche, pintades sauvages, tourterelles, singe, francolins, varans du Nil, crocodiles)</li> <li>• Présence du SDEDD</li> <li>• Concession de chasse de Pâ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non respect des règles d'usage (braconnage)</li> <li>• Dégradation du couvert végétal (refuges)</li> <li>• Disparition de certaines espèces fauniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires (PNGT, PAPSA, FEM/ONG, ACRIC, OCADES,)</li> <li>• Transfert des RN aux communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécheresse</li> <li>• Grand vents</li> <li>• Inondations</li> </ul>

### 2.1.5. FFOM Environnement et changements climatiques

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonnes pratiques (CP, aménagements de bas-fonds, compostage, semences améliorées, fauche et conservation du fourrage, reboisements, etc.)</li> <li>Existence de 3 forêts classées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Défriches incontrôlées</li> <li>Cultures sur les berges</li> <li>Feux de brousse</li> <li>Divagation des animaux</li> <li>Orpaillage artisanale</li> <li>Rejet de sachets plastiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de l'Etat</li> <li>Partenaires (PNGT, PAPSA, FEM/ONG, OCADES, ACRIC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence prolongée de pluies</li> <li>Vents violent</li> <li>Inondations</li> </ul>

## 2.2. FFOM ORGANISATION SOCIALE

### 2.2.1. FFOM Organisation politico administrative

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne déconcentration des services de l'Etat</li> <li>Fonctionnement de l'Administration communale</li> <li>Organisation traditionnelle</li> <li>Existence d'un cadre de concertation communale (CCC0)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance des ressources pour le fonctionnement du CCC0</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de l'Etat</li> <li>Partenaires (PNGT, ACRIC, FEM/ONG)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Querelles politico-politiciennes</li> </ul>

### 2.2.2. FFOM Associations et groupements

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne présence des associations de développement et des OPA (CLS, CVLS, COGES, APE, AME, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance des ressources financières</li> <li>Manque d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de l'Etat</li> <li>Partenaires au développement (PNGT, OCADES, ACRIC FEM/ONG)</li> </ul>	

### 2.2.3. FFOM Partenariat

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience en matière de partenariat avec les projet/programme et ONG de développement</li> <li>Jumelage avec la commune Sido (Mali)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de jumelage Nord-sud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de l'Etat</li> <li>Partenaires au développement (PNGT, ACRIC, FEM/ONG, UE, OCADES)</li> </ul>	

## 2.3. FFOM OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE

### 2.3.1. FFOM Occupation de l'espace

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef lieu de commune loti</li> <li>• Existence de zones de protection et de conservation</li> <li>• Existence de zones aménagées pour la production agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'absence de plan d'occupation des sols</li> <li>• Réduction de l'espace traditionnellement destiné à la production agropastorale due aux ventes de terres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires au développement (PNGT, ACRIC, FEM/ONG, UE, OCADES)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immigrations de colonisation agricole</li> </ul>

### 2.3.2. FFOM Gestion de l'espace

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de structures de gestion de conflits fonciers (chefferie coutumière, CVD, Mairie, Préfecture)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dualisme entre droit coutumier et droit moderne en matière de gestion foncière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires au développement (PNGT, ACRIC, FEM/ONG, OCADES)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immigrations de colonisation agricole</li> </ul>

## 2.4. FFOM DES SECTEURS SOCIAUX

### 2.4.1. FFOM Eau potable et assainissement

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Points d'eau existants : 65 forages ; 12 puits modernes ; 1 réseau AEP + 10 Bornes fontaines</li> <li>• AUE en place dans les villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau de couverture en eau : 1forage pour 409 habitants</li> <li>• Pannes récurrentes des ouvrages</li> <li>• Faible niveau d'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires intervenant dans le domaine (PNGT, PN-AEPA, OCADES, Water Aid)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise économique et financière</li> </ul>



### 2.4.2. FFOM Santé

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations sanitaires existants : 3 CSPS</li> <li>• Bonne couverture sanitaire d'ensemble : 1 CSPS pour 8176 habitants</li> <li>• 79% de la population communale est à moins de 5 Km d'un CSPS</li> <li>• COGES en place</li> <li>• Associations de lutte contre le VIH (CVLS, JAFAA, Sababounouma)</li> <li>• Existence de traitement aux ARV (prophylaxie complète aux ARV)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible fréquentation du CSPS de Yamané</li> <li>• Couverture élevée du CSPS de Pâ</li> <li>• Insuffisance des infrastructures et équipements des CSPS</li> <li>• Insuffisance de personnel soignant</li> <li>• Commune exposée aux groupes dits spécifiques (TS, routiers, sites d'orpillage environnant)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires intervenant dans le domaine (PNGT, PNDS, OCADES, UNICEF, OMS, PAPSIDA, CNLS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise économique et financière</li> </ul>

### 2.4.3. FFOM Education

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures éducatives (01 centre Bissongo, 11 écoles primaires, 01 lycée, 01 CBNEF, 01 CEG en cours de réalisation)</li> <li>• Personnel enseignant (71 enseignants du primaire, 5 professeurs, 04 enseignants au CEBNF)</li> <li>• Bonne évolution des effectifs (primaire, secondaire)</li> <li>• APE et AME</li> <li>• Existence d'une CEB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salles de classes insuffisantes (primaire et secondaire)</li> <li>• Insuffisance de tables-bancs et mobiliers de bureau</li> <li>• Manque de points d'eau dans certaines écoles</li> <li>• Absence/insuffisance de latrines scolaires</li> <li>• Faible fréquentation du CEBNF</li> <li>• Insuffisance d'enseignants au lycée</li> <li>• Etablissements non clôturés</li> <li>• Absence de local pour la CEB</li> <li>• Absence d'électricité dans les établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires intervenant dans le domaine (PDDSEB, PNGT, OCADES, UNICEF, ASAO)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise économique et financière</li> </ul>

### 2.4.4. FFOM Sécurité

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un commissariat de police</li> <li>• Existence d'une brigade de gendarmerie</li> <li>• Comité locaux de sécurité dans les villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrudescence des vols d'animaux</li> <li>• Absence de collaboration de la population</li> <li>• Fréquence des accidents routiers</li> <li>• Absence de ralentisseurs dans certains villages</li> <li>• Inorganisation du stationnement routier</li> <li>• Insuffisance des moyens humains et logistiques des forces de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires intervenant dans le domaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise économique et financière</li> </ul>

## 2.5. FFOM DES SECTEURS DES PRODUCTION

### 2.5.1. FFOM Agriculture

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Potentiel en bas-fonds (23 ha aménagés sur 121 ha)</li> <li>Présence de sites rizicoles et maraîchers</li> <li>Pratiques d'actions de CES/DRS</li> <li>Présence du service de l'Agriculture (ZAT)</li> <li>Existence d'organisations de producteurs</li> <li>Existence de deux (2) ATC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance des pluies</li> <li>Faible niveau d'équipements</li> <li>Faible organisation des producteurs</li> <li>Faible accessibilité aux intrants agricoles (semences améliorées, engrais chimiques)</li> <li>Insécurité foncière</li> <li>Conflits intercommunautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de l'Etat</li> <li>Partenaires au développement (PNGT II, PAPSA, PROFIL, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aléas climatiques (Absence prolongée de pluie, vents violents, inondations)</li> <li>Crise économique et financière</li> </ul>

### 2.5.2. FFOM Elevage

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectifs importants (9 309 bovins, 10 360 ovins, 13 841 caprins, 2 162 asins, 68 861 volailles)</li> <li>Présence d'un service vétérinaire (PV)</li> <li>Infrastructures existantes (01 parc de vaccination, 01 aire d'abattage, 01 marché à bétail)</li> <li>Existence d'une retenue d'eau et d'une marre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de zones de pâturage</li> <li>Obstruction des pistes à bétail</li> <li>Absence de zones de pâturage</li> <li>Insuffisance des parcs de vaccination</li> <li>Insuffisance d'eau d'abreuvement</li> <li>Insécurité foncière</li> <li>Conflits intercommunautaires</li> <li>Mauvaises pratiques d'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de l'Etat</li> <li>Partenaires intervenant dans le domaine (PAFASP, PDAV, PATTEC, PAOEB, PNGT, PAPSA, PROFIL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aléas climatiques</li> <li>Crise économique et financière</li> </ul>

### 2.5.3. FFOM Foresterie

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources végétales relativement abondantes</li> <li>Pratiques de reboisements collectifs</li> <li>Présence de pépiniéristes dans les villages</li> <li>Organisation des activités d'exploitation forestière (mise en place de GGF, encadrement du SDEDD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de soutien aux acteurs des filières (producteurs de plants et exploitants des PFNL)</li> <li>Pression anthropique sur les ressources</li> <li>Non-respect des règles de gestion traditionnelle comme moderne, notamment : la coupe du bois vert, les défriches anarchiques, la divagation des animaux, le braconnage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de l'Etat</li> <li>Partenaires intervenant dans le domaine (PNGT, PNUD / ARSA, FEM/ONG)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aléas climatiques (sécheresse, grands vents)</li> <li>Crise économique et financière</li> <li>Forte croissance démographique</li> </ul>

### 2.5.4. FFOM Economie locale

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production ASP diversifiées et relativement importantes</li> <li>• Présence d'organisations professionnelles</li> <li>• Transformation artisanale des spéculations cultivées (sésame sucré, arachides sucré ou salé, pâte, beurre de karité, etc.)</li> <li>• Présence des services techniques déconcentrés de l'Etat</li> <li>• Position géographique (carrefour) favorable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse de l'environnement infrastructurel (infrastructures et équipement marchandes, réseau routier interne)</li> <li>• Difficultés d'accès au crédit</li> <li>• Faible maîtrise des techniques de production et de transformation</li> <li>• Absence d'activités promotionnelles</li> <li>• Faible niveau d'équipement ;</li> <li>• Absence de marché attrayant pour le développement des échanges commerciaux ;</li> <li>• Capacités réduites des infrastructures de stockage pour l'entreposage et la conservation de stocks céréaliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires intervenant dans le domaine (PROFIL, PAFASP, PAPSA, PNGT)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aléas climatiques</li> <li>• Crise économique et financière</li> </ul>

## 2.6. FFOM DES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

### 2.6.1. FFOM Commerce, transport et communication

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marchés (Pâ et Kopoï) et boutiques marchandes</li> <li>• Position géographique de la commune (RN1 et RN12)</li> <li>• Existence d'une aire de repos pour les routiers</li> <li>• Existence de la téléphonie mobile et fixe</li> <li>• Couverture d'onde de radios en FM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau routier interne peu développé</li> <li>• Accessibilité difficile à certaines localités en saison pluvieuse</li> <li>• Non aménagement des marchés (Pâ et Kopoï)</li> <li>• Non aménagement de la gare routière</li> <li>• Accès difficile à internet (haut débit)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires dans le domaine (PNGT, SOFITEX)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise économique et financière partenariat</li> </ul>

### 2.6.2. FFOM Energie

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de la SONABEL</li> <li>• Bonne disponibilité en bois de chauffe et charbon</li> <li>• Existence de plates-formes multifonctionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité difficile à la connexion SONABEL (coût élevé, démarche compliquée et longue)</li> <li>• Sous-exploitation des plates-formes multifonctionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Partenaires (PNGT, OCADES, SOFITEX)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise économique et financière</li> <li>• Crise énergétique</li> </ul>

### 2.6.3. FFOM Institutions financières

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de la Caisse populaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accessibilité difficile au crédit (Absence de garantie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>FAARF</li> <li>FAJ</li> <li>FASI</li> <li>ECOBANK</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Crise économique et financière</li> </ul>

## 2.7. FFOM GOUVERNANCE ET FINANCES PUBLIQUES LOCALES

### 2.7.1. FFOM Gouvernance locale

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctionnement des structures de la gouvernance locale (Conseil municipal, Mairie, Commissions permanentes, CVD)</li> <li>Expérience acquise</li> <li>Existence d'un siège équipé pour la Mairie</li> <li>Présence d'un SG de Mairie</li> <li>Bon niveau de déconcentration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible représentation des femmes aux instances</li> <li>Manque de partenaires</li> <li>Non fonctionnement des commissions permanentes et des CVD (méconnaissance des rôles et tâches)</li> <li>Absence de certains services techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de l'Etat</li> <li>Partenaires de la décentralisation (PNGT, PRGLA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Crise économique et financière</li> <li>Crise politique</li> </ul>

### 2.7.2. FFOM Finances publiques locales

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un comptable communal</li> <li>Existence d'une perception d'Etat</li> <li>Fonctionnement des procédures budgétaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible niveau de recouvrement de la recette</li> <li>Faible capacité d'autofinancement</li> <li>Faible appropriation de la gouvernance budgétaire (participation, informations et transparence)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de l'Etat</li> <li>Partenaires au développement (PNGT, PRGLA, CGD, GERDES)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Crise économique et financière</li> <li>Crise politique</li> </ul>

### **III. GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN**

#### **3.1. VISION STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

La vision stratégique de développement d'une collectivité est la première étape dans l'expression du changement souhaité qui donne une direction au développement social, économique, environnemental de la communauté. Il s'agit d'une image globale qui indique où la collectivité souhaite être dans un horizon de planification à long terme (10 à 15 ans ou plus). La vision stratégique de développement formulée pour la commune de Pâ est le produit de l'imagination et des valeurs clés des acteurs ayant participé au processus de planification. Elle s'énonce comme suit :

*En 2025, Pâ est une collectivité où les communautés sont épanouies, le cadre de vie y est sain et les citoyens ont facilement accès à l'eau potable, à des services sanitaires et de soins de santé de qualité ; l'offre éducative est suffisante et de qualité, les communautés mènent des activités économiques florissantes dans un souci de développement durable.*

#### **3.2. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT**

##### **3.2.1. Axes stratégiques d'intervention**

L'objectif global poursuivi par le Plan 2015-2019 est de « **contribuer de façon durable à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune** ». Pour ce faire, les quatre (4) axes stratégiques suivants ont été identifiés :

- ❖ **Axe 1** : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale
- ❖ **Axe 2** : Croissance durable de l'économie locale
- ❖ **Axe 3** : Protection et gestion durable des ressources naturelles
- ❖ **Axe 4** : Renforcement de la gouvernance et des finances locales

##### **3.2.2. Objectifs de développement**

Les objectifs de développement servent de guide pour l'action et précisent ce que la commune entend réaliser durant la période du Plan. Le tableau ci-après présente les objectifs de développement définis par axe.

**Tableau 26:** objectifs de développement

<b>AXES STRATEGIQUES</b>	<b>OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT</b>
<b>Axe 1</b> : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale	1.1 Améliorer la couverture des besoins en eau potable et le niveau d'assainissement 1.2 Renforcer les infrastructures et les équipements des CSPPS 1.3 Renforcer la lutte contre le VIH et les IST 1.4 Renforcer l'offre éducative et améliorer les résultats au primaire et la fréquentation du CEBNF 1.5 Promouvoir le sport et la culture
<b>Axe 2</b> : Croissance durable de l'économie locale	2.1 Créer un environnement infrastructurel favorable et développer des ressources humaines pour une économie locale forte 2.2 Promouvoir les filières ASP
<b>Axe 3</b> : Protection et gestion durable des RN	3.1 Organiser l'espace communal 3.2 Protéger et exploiter de façon rationnelle les ressources naturelles
<b>Axe 4</b> : Renforcement de la gouvernance et des finances publiques locales	4.1 Renforcer les capacités matérielles et humaines de la Mairie 4.2 Renforcer les capacités des organes de la gouvernance locale 4.3 Améliorer les finances publiques locales 4.4 Suivre la mise en œuvre du PCD

## IV. PPROGRAMME D' ACTIONS

### 4.1. SYNTHÈSE DES ACTIONS PRIORITAIRES

Le tableau ci-après donne la synthèse des actions prioritaires.

**Tableau 27:** synthèse des actions prioritaires

Objectifs	Résultats attendus	Actions retenus
<b><i>Axe 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale</i></b>		
1.1 Améliorer la couverture des besoins en eau potable et le niveau d'assainissement	Amélioration de la couverture des besoins en eau potable	- Réalisations de bornes fontaines - Réalisations de forages - Réhabilitations de forages
	Amélioration du niveau d'assainissement	- Réalisations de latrines scolaires - Réalisations de latrines publiques - Réalisations de latrines familiales - Sensibilisations (hygiène et assainissement entretiens des latrines)
1.2 Renforcer les infrastructures et les équipements des CSPS	Amélioration du cadre des services de soins et de santé	- Construction d'un CSPS - Construction de latrines douches - Construction d'un incinérateur - Construction d'un dépôt pharmaceutique - Acquisition de moto ambulance - Acquisition d'une ambulance - Acquisition de lits d'hospitalisation - Acquisition de matelas - Electrification solaire des CSPS - Reprise du câblage électrique CSPS/Pâ
1.3 Renforcer la lutte contre le VIH et les IST	Réduction du taux de prévalence	- Sensibilisations sur le VIH et les IST - Organisation de séances de dépistages
1.4 Renforcer l'offre éducative et améliorer les résultats au primaire et la fréquentation du CEBNF	Renforcement de l'offre éducative	- Construction de salles de classes - Construction de centres d'éveil et d'éducation préscolaire - Acquisition de tables-bancs - Réhabilitation de salles de classes
	Amélioration des résultats au primaire et la fréquentation du CEBNF	- Formation du personnel enseignant - Organisations de journées d'excellence - Sensibilisations des populations pour la fréquentation du CEBNF
1.5 Promouvoir le sport et la culture	Création d'un cadre de rencontre et organisation d'événements culturels et sportifs	- Construction d'une Maison des jeunes et de la culture - Organisation de la coupe du maire en football
<b><i>Axe 2 : Croissance durable de l'économie locale</i></b>		
2.1 Créer un environnement infrastructurel favorable et développer des ressources humaines pour une économie locale forte	Réalisation d'infrastructures de soutien à la production agricole et pastorale	- Aménagements de bas-fonds - Réalisation de retenues d'eau - Réalisations de jardins maraîchers - Aménagements de périmètres maraîchers - Réalisations de Parcs à vaccination - Réhabilitation de pistes à bétail
	Réalisation d'infrastructures marchandes, routières et hôtelières	- Construction de marché - Construction d'une boucherie - Construction de la gare routière - Aménagements de pistes rurales - Construction d'une auberge communale
	Renforcement des capacités techniques des acteurs des filières	- Formation de pépiniéristes en techniques de production de plants et greffage - Formation de restauratrices en art culinaire - Formation sur les techniques améliorées

		<ul style="list-style-type: none"> <li>d'élevage de la volaille</li> <li>- Formation en embouche</li> <li>- Formation technique des femmes dans leurs domaines d'activité (saponification, PFNL, porciculture, teinture, transformation du soja)</li> <li>- Formation de jeunes en entrepreneuriat</li> </ul>
2.2 Promouvoir les filières ASP	Promotion des filières ASP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de foires ASP</li> <li>- Organisation de journées culinaires</li> </ul>
<b><i>Axe 3 : Protection et gestion durable des ressources naturelles</i></b>		
3.1 Organiser l'espace communal	Organisation de l'espace communale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un plan d'occupation des sols</li> <li>- Lotissement de la ville de Pâ</li> </ul>
3.2 Protéger et exploiter de façon rationnelle les ressources naturelles	Développement de bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisations sur les feux et les pare-feux</li> <li>- Sensibilisations sur les défriches anarchiques et la cueillette de fruits immatures</li> <li>- Formations sur les foyers améliorés</li> <li>- Réalisations de fosses fumières</li> <li>- Réalisations de cordons pierreux</li> <li>- Reboisements</li> <li>- Protection des berges du barrage de Pâ</li> </ul>
<b><i>Axe 4 : Renforcement de la gouvernance et des finances publiques locales</i></b>		
4.1 Renforcer les capacités matérielles et humaines de la Mairie	Renforcement des capacités de la Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'une fourrière communale</li> <li>- Formation des comités de gestion des infrastructures marchandes</li> <li>- Formation en informatique</li> </ul>
4.2 Renforcer les capacités des organes de la gouvernance locale	Renforcement des capacités des organes de la gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des membres des commissions permanentes sur leurs rôles et tâches</li> <li>- Formation des membres des bureaux CVD sur leurs rôles et tâches</li> </ul>
4.3 Améliorer les finances locales	Amélioration de la recette fiscale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation journées de dialogues</li> <li>- Organisation de journées porte ouverte sur le civisme fiscal</li> </ul>
4.4 Suivre la mise en œuvre du PCD	Suivi de la mise en œuvre du Plan	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmation annuel</li> <li>- Bilan/programmation trimestriel</li> <li>- Relecture du PCD</li> </ul>

## 4.2. ESQUISSE DE PROGRAMMATION TEMPORELLE ET SPATIALE

Tableau 28: programme d'actions et financement

Actions	Lieux	U	Qtés	Années de réalisation					Coûts				Acteurs	Responsables
				2015	2016	2017	2018	2019	Total	Commune		Partenaires / Bailleur		
										Espèce	Nature			
<i>Axe1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale</i>														
Bornes fontaines	Pâ	Nbre	8	2		3		3	12 000 000	800 000	0	11 200 000	CM, PTF	Mairie
Réalisation de forages scolaires	Kopele	Nbre	1	1					6 150 000	0	0	6 150 000	CVD, CM, PTF	Mairie
	Yamané	Nbre	1			1			6 150 000	0	0	6 150 000		
	Boro	Nbre	1			1			6 150 000	0	0	6 150 000		
	Voho	Nbre	1			1			6 150 000	0	0	6 150 000		
	Ecole D	Nbre	1		1				6 150 000	0	0	6 150 000		
	Kopele	Nbre	1		1				6 150 000	0	0	6 150 000		
	Didié	Nbre	1	1					6 150 000	0	0	6 150 000		
CEG/Kopoï	Nbre	1	1					6 150 000	0	0	6 150 000			
Réhabilitations de forages	Kopoï	Nbre	2	2					3 160 000	150 000	0	3 010 000	CVD, CM, PTF	CVD
	Voho	Nbre	2	2					3 160 000	150 000	1	3 010 000		
	Heredougou	Nbre	2	2					3 160 000	150 000	2	3 010 000		
	Didié	Nbre	1	1					1 580 000	75 000	3	1 505 000		
	Yamané	Nbre	1	1					1 580 000	75 000	4	1 505 000		
Pâ	Nbre	1		1				1 580 000	75 000	5	1 505 000			
Réalizations de latrines scolaires	Didié	Nbre	1	1					2 000 000	0	0	2 000 000	CVD, CM, PTF	Mairie
	Ecole A	Nbre	1	1					2 000 000	0	0	2 000 000		
Latrines publiques	Marché/Pâ	Nbre	1		1				2 000 000	200 000	0	1 800 000	CM, PTF	Mairie
	Gare routière	Nbre	1		1				2 000 000	200 000	0	1 800 000		
Latrines familiales	Commune	Nbre	200	70	70	60			16 000 000	0	2 000 000	14 000 000	CVD, PTF, Bénéficiaires	CVD
Sensibilisations (hygiène, assainissement entretiens des latrines)	Commune	Séance	100	35	35	30			200 000	0	0	200 000	CVD, CM, PTF, Bénéficiaires	CVD
Construction CSPS	Kopoï	Nbre	1			1			PM	PM	PM	PM		
Latrines douches	Yamané	Nbre	1	1					1 033 920	103 392	0	930 528	CM, CVD, Coges, PTF	Mairie
Incinérateur	Kopoï	Nbre	1	1					325 000	32 500	0	292 500		
	Pâ	Nbre	1	1					325 000	32 500	0	292 500		
Dépôt MEG	Pâ	Nbre	1			1			2 885 000	288 500	0	2 596 500		



Actions	Lieux	U	Qtés	Années de réalisation					Coûts				Acteurs	Responsables
				2015	2016	2017	2018	2019	Total	Commune		Partenaires / Bailleur		
										Espèce	Nature			
Moto ambulance	Kopoï	Nbre	1		1				1 800 000	180 000	0	1 620 000	CM, CVD, Coges, PTF	Mairie
Ambulance	Pâ	Nbre	1					1	20 000 000	2 000 000	0	18 000 000		
Lits d'hospitalisation	Yamané	Nbre	5	5					650 000	65 000	0	585 000		
Matelas	Yamané	Nbre	5	5					300 000	30 000	0	270 000		
	Pâ	Nbre	10	5	5				600 000	60 000	0	540 000		
Electrification solaire de CSPS	Kopoï	Nbre	1	1					1 663 000	166 300	0	1 496 700		
	Yamané	Nbre	1	1					1 663 000	166 300	0	1 496 700		
Reprise câblage électrique CSPS	Pâ	Nbre	1	1					350 000	35 000	0	315 000		
Sensibilisations VIH/IST	Commune	TF	10	2	2	2	2	2	3 000 000	0	0	3 000 000	Population, CSPS, comité Sida, PTF	Mairie
Sensibilisations VIH/IST	Commune	CD	100	20	20	20	20	20	1 000 000	0	0	1 000 000		
Dépistage du VIH	Commune	Séance	30	6	6	6	6	6	300 000	0	0	300 000		
Construction de salles de classes	Heredougou	Nbre	3				3		15 000 000	300 000	0	14 700 000	CVD, CM, CEB, APE, PTF, bénéficiaires	Mairie
	Yamané	Nbre	3		3				15 000 000	300 000	0	14 700 000		
	Boro	Nbre	3	3					13 225 568	264 511	0	12 961 057		
	Voho	Nbre	3			3			13 225 568	264 511	0	12 961 057		
	Didier/Baron	Nbre	3	3					13 225 568	264 511	0	12 961 057		
CEG de Pâ	Nbre	3	3					13 225 568	264 511	0	12 961 057			
Construction de CEEP	Pâ	Nbre	1		1				27 000 000	540 000	0	26 460 000		
Acquisition tables-bancs	Commune	Nbre	500	100	100	100	100	100	17 500 000	350 000	0	17 150 000		
Réhabilitation de classes	Kopoï	Nbre	3		3				2 136 150	42 723	0	2 093 427		
	Ecole B	Nbre	1		1				730 000	14 600	0	715 400		
Formation enseignant	Commune	Nbre	80		40		40		2 490 000	0	0	2 490 000		
Journées d'excellence	Commune	Nbre	5	1	1	1	1	1	2 500 000	1 250 000	0	1 250 000		
Sensibilisation CEBNF	Commune	Nbre	3	1	1	1			960 000	480 000	0	480 000		
Maison des jeunes	Pâ	Nbre	1				1		30 000 000	3 000 000	0	27 000 000		
Coupe du Maire en foot	Commune	Nbre	5	1	1	1	1	1	3 750 000	375 000	0	3 375 000		
<b>TOTAL AXE 1</b>									<b>305 483 342</b>	<b>12 744 860</b>	<b>2 000 015</b>	<b>290 738 482</b>		

Actions	Lieux	U	Qtés	Années de réalisation					Coûts				Acteurs	Responsables
				2015	2016	2017	2018	2019	Total	Commune		Partenaires / Bailleur		
										Espèce	Nature			
<b>Axe2 : Croissance durable de l'économie locale</b>														
Aménagements de bas-fonds	Pâ	Ha	10		10				12 000 000	0	8 400 000	3 600 000	Bénéficiaires, CVD, CM ZAT, PV, PTF	Mairie
	Kopoï	Ha	5	5				6 000 000	0	4 200 000	1 800 000			
	Didié	Ha	5				5	6 000 000	0	4 200 000	1 800 000			
Retenues d'eau	Didié	Nbre	1		1			PM	PM	PM	PM			
	Yamané	Nbre	1			1		PM	PM	PM	PM			
Réalizations de jardins maraîchers	Pâ	Ha	1		1			2 500 000	125 000	0	2 375 000			
	Boro	Ha	1	1				2 500 000	125 000	0	2 375 000			
Périmètres maraîchers	Pâ	Ha	5			5		12 500 000	625 000	0	11 875 000			
Réalisation de parc à vaccination	Yamané	Nbre	1		1			7 405 675	740 568	0	6 665 108			
	Kopoï	Nbre	1				1	7 405 675	740 568	0	6 665 108			
Réhabilitation de pistes à bétail	Commune	Km	50	20		10	20	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000			
Construction de marché	Pâ	Nbre	1		1			70 000 000	7 000 000	0	63 000 000			
Réalisation boucherie	Pâ	Nbre	1	1				7 000 000	700 000	0	6 300 000			
Construction gare routière	Pâ	Nbre	1			1		30 000 000	3 000 000	0	27 000 000			
Aménagement de pistes rurales	Yam-Kopele	Km	1	1				PM	PM	PM	PM			
	Pâ-Kopoï	Km	1			1		PM	PM	PM	PM			
Auberge communale	Pâ	Nbre	1		1			PM	PM	PM	PM			
Formation pépiniéristes	Commune	Pers.	8	8				108 000	0	0	108 000			
Formation restauratrices	Commune	Pers.	40		40			580 000	0	0	580 000			
Formation d'aviculteurs	Commune	Pers.	40	40				420 000	0	0	420 000			
Formation embouche	Commune	Pers.	40	40				420 000	0	0	420 000			
Formations techniques des femmes (teinture, PFNL, saponification, transformation du soja, porciculture)	Pâ	Pers.	200	40	40	40	40	575 500	0	0	575 500			
Formation de jeunes en entrepreneuriat	Pâ	Pers.	60	30	30			405 000	0	0	405 000			
Foires ASP	Pâ	Nbre	2			1	1	4 000 000	400 000	0	3 600 000			
Journées culinaires	Pâ	Nbre	1			1		500 000	0	0	500 000			
<b>TOTAL AXE 2</b>								<b>175 319 850</b>	<b>13 456 135</b>	<b>17 800 000</b>	<b>144 063 715</b>			

Actions	Lieux	U	Qtés	Années de réalisation					Coûts				Acteurs	Responsables
				2015	2016	2017	2018	2019	Total	Commune		Partenaires / Bailleur		
										Espèce	Nature			
<b>Axe 3 : Protection et gestion durable des ressources naturelles</b>														
Elaboration POS	Commune	Nbre	1		1				PM	PM	PM	PM	CM, STD, Population	Mairie
Lotissement	Pâ								PM	PM	PM	PM		
Sensibilisations (feux d'aménagement, pare feux)	Commune	Nbre	30			10	10	10	300 000	30 000	0	270 000	CVD, CM, Population, STD	Mairie
Sensibilisations (défriches anarchiques et cueillette de fruits immatures)	Commune	Nbre	16	8	8				160 000	16 000	0	144 000		
Formations en construction de foyers améliorés	Commune	Pers	20		20				320 000	0	0	320 000		
Réalisations de FF	Commune	Nbre	800	160	160	160	160	160	32 000 000	0	8 000 000	24 000 000		
Réalisations de CP	Commune	Ha	200	40	40	40	40	40	9 780 000	0	2 100 000	7 680 000		
Reboisements	Commune	Ha	25	5	5	5	5	5	4 725 000	0	1 575 000	3 150 000		
Protection de berges	Commune	Ha	10		5	5			1 890 000	0	630 000	1 260 000		
Plantations d'alignement	Commune	Km	6		3	3			90 000	0	30 000	60 000		
<b>TOTAL AXE 3</b>									<b>49 265 000</b>	<b>46 000</b>	<b>12 335 000</b>	<b>36 884 000</b>		
<b>Axe 4 : Renforcement de la gouvernance et des finances publiques locales</b>														
Fourrière communale	Pâ	Nbre	1		1				5 000 000	500 000	0	4 500 000	CM, CVD, Bénéficiaires	Mairie
Formation CDG infrastructures marchandes	Pâ	Nbre	70		70				640 000	0	0	640 000		
Formation en informatique	Pâ	Nbre	10	10					800 000	0	0	800 000		
Formation des membres des commissions permanentes	Pâ	Nbre	34	34					466 000	0	0	466 000		
Formation des membres des bureaux CVD	Pâ	Nbre	96	96					1 104 000	0	0	1 104 000		
Journées de dialogue	Pâ	Nbre	5	1	1	1	1	1	1 000 000	100 000	0	900 000	CM, CVD, Population	Mairie
Journées civisme fiscal	Pâ	Nbre	5	1	1	1	1	1	1 000 000	100 000	0	900 000		
Programmations annuelles	Pâ	Nbre	5	1	1	1	1	1	1 000 000	1 000 000	0	0	CM, CVD, STD	Mairie
Bilans programmations trimestriels	Pâ	Nbre	15	3	3	3	3	3	3 000 000	3 000 000	0	0		
Relecture du PCD	Commune	Nbre	1					1	7 000 000	0	0	7 000 000		
<b>TOTAL AXE 4</b>									<b>21 010 000</b>	<b>4 700 000</b>	<b>0</b>	<b>16 310 000</b>		
<b>TOTAL PCD</b>									<b>551 078 192</b>	<b>30 946 995</b>	<b>32 135 015</b>	<b>487 996 197</b>		

## 5.2. RECAPITULATIF DES COÛTS DES ACTIONS DU PLAN

**Tableau 29:** récapitulatifs des coûts des actions du PCD

Axe	Coûts				% du coût du PCD
	Coûts total	Contribution communale		Subvention sollicitée	
		Espèce	Nature		
<u>Axe1</u> : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale	305 483 342	12 744 860	2 000 015	290 738 482	56%
<u>Axe2</u> : Croissance durable de l'économie locale	175 319 850	13 456 135	17 800 000	144 063 715	32%
<u>Axe 3</u> : Protection et gestion durable des ressources naturelles	49 265 000	46 000	12 335 000	36 884 000	9%
<u>Axe 4</u> : Renforcement de la gouvernance et des finances publiques locales	21 010 000	4 700 000	0	16 310 000	4%
<b>Total PCD</b>	<b>551 078 192</b>	<b>30 946 995</b>	<b>32 135 015</b>	<b>487 996 197</b>	<b>100</b>
<b>% des contributions au financement du PCD</b>	<b>100</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>88</b>	<b>-</b>

Le coût total des activités du Plan s'élève à *cinq cent cinquante un millions soixante dix huit mille cent quatre vingt douze (551 078 192) francs cfa.*

Pour le financement, la contribution de la commune est évaluée à *trente millions neuf cent quarante six mille neuf cent quatre vingt quinze (30 946 995) francs* en espèce (6%) et *trente deux millions cent trente cinq mille quinze (32 135 015) francs* en nature (6%).

Le financement à rechercher auprès des partenaires s'élève à *quatre cent quatre vingt sept millions neuf cent quatre vingt seize mille cent quatre vingt dix sept (487 996 197) francs*, soit 88%.

## 5.3. PROGRAMMATION DES ACTIONS DE LA PREMIERE ANNEE

Tableau 30: plan annuel 2015

Actions	Lieux	Qtés	Coûts	Financement					Acteurs	Responsables		
				Apport de la commune		Apport extérieur						
				Espèce	Nature	Total	Acquis	Recherché				
<b>Axe1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale</b>												
Réalisation bornes fontaines	Pâ	2	3 000 000	200 000	0	2 800 000	0	2 800 000	CM, PTF	Mairie		
Réalisation de forages scolaires	Kopele	1	6 150 000	0	0	6 150 000	0	6 150 000	CVD, CM, PTF	Mairie		
	Didié	1	6 150 000	0	0	6 150 000	0	6 150 000				
	CEG/Kopoï	1	6 150 000	0	0	6 150 000	0	6 150 000				
Réhabilitations de forages	Kopoï	2	3 160 000	150 000	0	3 010 000	0	3 010 000	CVD, CM, PTF	CVD		
	Voho	2	3 160 000	150 000	0	3 010 000	0	3 010 000				
	Heredougou	2	3 160 000	150 000	0	3 010 000	0	3 010 000				
	Didié	1	1 580 000	75 000	0	1 505 000	0	1 505 000				
Réalizations de latrines scolaires	Didié	1	2 000 000	0	0	2 000 000	0	2 000 000	CVD, CM, PTF	Mairie		
	Ecole A	1	2 000 000	0	0	2 000 000	0	2 000 000				
Réalizations de latrines familiales	Commune	70	5 600 000	0	700 000	4 900 000	0	4 900 000	CVD, PTF, Bénéf	CVD		
Sensibilisations hygiène assainissement	Commune	35	70 000	0	0	70 000	0	70 000				
Construction de latrines douches	Yamané	1	1 033 920	103 392	0	930 528	0	930 528				
Construction d'un incinérateur	Kopoï	1	325 000	32 500	0	292 500	0	292 500	CM, CVD, Coges, PTF	Mairie		
	Pâ	1	325 000	32 500	0	292 500	0	292 500				
Acquisition de lits d'hospitalisation	Yamané	5	650 000	65 000	0	585 000	0	585 000				
Acquisition de matelas	Yamané	5	300 000	30 000	0	270 000	0	270 000				
	Pâ	5	300 000	30 000	0	270 000	0	270 000				
Electrification solaire de CSPS	Kopoï	1	1 663 000	166 300	0	1 496 700	0	1 496 700				
	Yamané	1	1 663 000	166 300	0	1 496 700	0	1 496 700				
Reprise cablage électrique CSPS	Pâ	1	350 000	35 000	0	315 000	0	315 000				
Sensibilisations VIH/IST (TF)	Commune	2	600 000	0	0	600 000	0	600 000			Population, CSPS, comité Sida, PTF	Mairie
Sensibilisations VIH/IST (CD)	Commune	20	200 000	0	0	200 000	0	200 000				
Organisation de séances de dépistage	Commune	6	60 000	0	0	60 000	0	60 000				

Actions	Lieux	Qtés	Coûts	Financement					Acteurs	Responsables
				Apport de la commune		Apport extérieur				
				Espèce	Nature	Total	Acquis	Recherché		
Construction de salles de classes	Boro	3	13 225 568	264 511	0	12 961 057	0	12 961 057	CVD, CM, CEB, APE, PTF	Mairie
	Didier/Baron	3	13 225 568	264 511	0	12 961 057	0	12 961 057		
	CEG de Pâ	3	13 225 568	264 511	0	12 961 057	0	12 961 057		
Acquisition de tables-bancs	Commune	100	3 500 000	70 000	0	3 430 000	0	3 430 000		
Organisations de journées d'excellence	Commune	1	500 000	250 000	0	250 000	0	250 000	CEB, CM, PTF, Bénéf	Mairie
Sensibilisations pour la fréquentation du CEBNF	Commune	1	320 000	160 000	0	160 000	0	160 000	CM, PTF	Mairie
Coupe du Maire en foot	Commune	1	750 000	75 000		675 000	0	675 000	CM, PTF, population,	Mairie
<b>TOTAL AXE 1</b>			<b>95 976 624</b>	<b>2 809 526</b>	<b>700 000</b>	<b>92 467 098</b>	<b>0</b>	<b>92 467 098</b>		
<b>Axe2 : Croissance durable de l'économie locale</b>										
Aménagements de bas-fonds	Kopoï	5	6 000 000	0	4 200 000	1 800 000	0	1 800 000	Bénéficiaires, CVD, CM STD, PTF	Mairie
Réalisation de jardin maraîcher	Boro	1	2 500 000	125 000	0	2 375 000	0	2 375 000		
Réhabilitation de pistes à bétail	Commune	20	2 000 000	0	400 000	1 600 000	0	1 600 000		
Réalisation d'une boucherie	Pâ	1	7 000 000	700 000	0	6 300 000	0	6 300 000		
Aménagement de pistes rurales	Yam-Kopelle	1	PM	PM	PM	PM	PM	PM		
Formation de pépiniéristes	Commune	8	108 000	0	0	108 000	0	108 000		
Formation d'aviculteurs	Commune	40	420 000	0	0	420 000	0	420 000		
Formations techniques des femmes	Pâ	40	115 100	0	0	115 100	0	115 100		
Formation des jeunes en entrepreneuriat	Pâ	30	202 500	0	0	202 500	0	202 500		
<b>TOTAL AXE 2</b>			<b>18 345 600</b>	<b>825 000</b>	<b>4 600 000</b>	<b>12 920 600</b>	<b>0</b>	<b>12 920 600</b>		
<b>Axe3 : Protection et gestion durable des ressources naturelles</b>										
Sensibilisations sur les défriches anarchiques et la cueillette de fruits immatures	Commune	8	80 000	8 000	0	72 000	0	72 000	CVD, CM, Population, STD	Mairie
Réalisations de fosses fumières	Commune	160	6 400 000	0	1 600 000	4 800 000	0	4 800 000		
Réalisations de cordons pierreux	Commune	40	1 956 000	0	420 000	1 536 000	0	1 536 000		
Reboisements	Commune	5	945 000	0	315 000	630 000	0	630 000		
<b>TOTAL AXE 3</b>			<b>9 381 000</b>	<b>8 000</b>	<b>2335000</b>	<b>7 038 000</b>	<b>0</b>	<b>7 038 000</b>		

Actions	Lieux	Qtés	Coûts	Financement					Acteurs	Responsables
				Apport de la commune		Apport extérieur				
				Espèce	Nature	Total	Acquis	Recherché		
<b>Axe 4 : Renforcement de la gouvernance et des finances publiques locales</b>										
Formation en informatique	Pâ	10	800 000	0	0	800 000	0	800 000	CM, Bénéficiaires, PTF	Mairie
Formation des membres des commissions permanentes	Pâ	34	466 000	0	0	466 000	0	466 000		
Formation des membres de bureau CVD	Pâ	96	1 104 000	0	0	1 104 000	0	1 104 000		
Organisation de journées de dialogue	Pâ	1	200 000	20 000	0	180 000	0	180 000		
Organisation de journées sur le civisme fiscal	Pâ	1	200 000	20 000	0	180 000	0	180 000	CM, PTF	Mairie
Programmation annuelle	Pâ	1	200 000	200 000	0	0	0	0		
Bilans programmations trimestriels	Pâ	3	600 000	600 000	0	0	0	0		
<b>TOTAL AXE 4</b>			<b>3 570 000</b>	<b>840 000</b>	<b>0</b>	<b>2 730 000</b>	<b>0</b>	<b>2 730 000</b>		
<b>TOTAL PCD</b>			<b>127 273 224</b>	<b>4 482 526</b>	<b>7 635 000</b>	<b>115 155 698</b>	<b>0</b>	<b>115 155 698</b>		

## **6. MISE EN ŒUVRE DU PLAN**

Le processus de mise en œuvre comprend différentes phases qui sont : (1) la mise en place d'un dispositif organisationnel ; (2) la programmation annuelle et budgétisation ; (3) la mise en œuvre du programme annuel ; (4) la mobilisation des ressources ; (5) le suivi et l'évaluation ; (6) la reprogrammation annuelle.

### **6.1. MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF ORGANISATIONNEL**

#### **6.1.1. Le comité de pilotage**

Présidé par le Maire, le comité de pilotage aura en charge la gestion stratégique du plan. Il se composera de tous ceux qui portent des projets du plan (maîtres d'ouvrages, bailleurs de fonds, etc.). La gestion stratégique consistera pour le Conseil municipal à prendre en charge les objectifs stratégiques enjeux du plan, les objectifs opérationnels (activités et processus) ; identifier des responsables pour le suivi des objectifs, notamment les résultats, la mise en œuvre, de l'environnement général des projets ; s'appuyer sur les CVD pour la mise en œuvre des plans annuels d'investissement ; élaborer des tableaux de bord aux niveaux villages et commune avec des indicateurs d'objectifs et d'actions ; organiser les séances de pilotages.

#### **6.1.2. L'équipe opérationnelle**

Encore appelé commission plan, elle est dirigée par le responsable de la « commission environnement et développement local », assisté des services techniques de l'Etat compétents. L'équipe opérationnelle aura la charge d'assurer le bon déroulement des opérations, la bonne exécution des activités programmées et leur suivi régulier. Il s'agira pour elle d'assurer les tâches quotidiennes de l'exécution du plan (montage des dossiers de projets, mobilisation des ressources financières, suivi et évaluation, etc.). Elle pourra responsabiliser ses membres pour suivre les projets, les objectifs ou les travaux ; et devra assister les CVD au niveau des villages. Ces derniers, responsables de la mise en œuvre des programmes d'investissement villageois pourront s'appuyer sur des commissions spécialisées.

#### **6.1.3. Le cadre de concertation**

Afin d'assurer la concertation entre les différents acteurs intervenant dans la commune, il sera mis en place un cadre de concertation large, regroupant tous les acteurs pertinents impliqués ou pas dans les actions du plan (Conseil régional, communes voisines, structures de l'Etat, partenaires techniques et financiers, organisations de la société civile, etc.). Le cadre de concertation servira à l'information, à la mobilisation sociale et à susciter une dynamique de développement local.

### **6.2. PROGRAMMATION ANNUELLE ET BUDGETISATION**

Le Conseil municipal devra élaborer chaque année un programme d'exécution du plan, constitué de projets mûrs et organiser sa mise en œuvre. Il s'agira d'extraire du programme quinquennal, un programme annuel exécutoire et de le budgétiser. Ce programme prendra en compte les intentions de l'Etat, des collectivités (région, communes voisines) et des acteurs intervenant sur le territoire de la commune afin d'avoir une vision d'ensemble de la dynamique du développement local. La programmation concernera les actions mais aussi la



mobilisation des recettes. La session budgétaire planifiera les ressources (niveau des impôts et taxes à collecter, l'appel des fonds au niveau des partenaires) mais aussi les dépenses d'investissement en relation avec le plan, les financements acquis et à rechercher.

### **6.3. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ANNUEL**

L'équipe opérationnelle, les CVD ou les prestataires sont responsables des différentes activités de la mise en œuvre du programme annuel. Pourront intervenir en appuis, les services techniques déconcentrés de l'Etat, le maître d'œuvre (chargé de la réalisation de l'investissement), les structures d'appui conseil, les projets et ONG ; et en association le maître d'ouvrage délégué ou l'assistant à la maîtrise d'ouvrage. L'objectif visé est d'exécuter techniquement et financièrement les projets et d'inciter les autres acteurs à tenir leurs engagements. Pour ce faire on distinguera les projets dont l'exécution est confiée à des prestataires ou à des maîtres d'ouvrage délégués, des projets exécutés par la commune elle-même dont les CVD.

#### **6.3.1. Projets exécutés par des prestataires**

Pour ces types de projets, les activités se résumeront à :

- l'élaboration des dossiers techniques (études techniques et devis) ;
- le choix des prestataires conformément aux procédures de la Commission Communale d'Attribution des Marchés ;
- l'exécution technique (démarrage, suivi et réception des travaux) et financière (engagements, liquidations, ordonnancements, paiements) des projets et programmes.

#### **6.3.2. Projets exécutés par la commune**

Pour ces types de projet, la commune et les CVD assureront la maîtrise d'ouvrage, accompagnés par l'équipe opérationnelle. Les principales activités consisteront :

- à définir les travaux à réaliser ;
- fixer les objectifs avec des indicateurs ;
- coordonner les actions ;
- maîtriser les moyens humains, matériels et financiers ;
- démarrer les activités ;
- suivre les travaux ;
- rendre compte de l'état d'avancement à travers les rapports de suivi.

### **6.4. MOBILISATION DES RESSOURCES**

La mobilisation des ressources est capitale dans la réussite du plan. Les ressources concernent les moyens humains, les moyens matériels et techniques, et les moyens financiers nécessaires à l'exécution des activités du programme. La mobilisation des ressources est la charge du Conseil municipal, des villages et des autres acteurs dans la commune. Le Conseil municipal sous la coordination du Maire est responsable des activités de mobilisation des ressources. Il pourra à cet effet compter sur le soutien des CVD, des membres du comité de pilotage, des acteurs locaux de la coopération décentralisée, de l'équipe opérationnelle, des services

techniques de l'Etat et des structures d'appui conseil. Les principales activités de mobilisation des ressources consisteront successivement à :

- Mobiliser toutes les compétences disponibles au niveau de la commune. Pour ce faire, les CVD et les conseillers municipaux seront appelés à inviter et sensibiliser les populations pour leurs participations à la réalisation des actions du programme annuel d'investissement ;
- Rassembler les ressources financières internes nécessaires au lancement des travaux (cotisations, apports en matériel spécifique, investissement humain, ressources budgétaires, contributions solidaires des ressortissants, dons, épargne locale, etc.) ;
- Evaluer les ressources budgétaires mobilisables pour les investissements (recettes fiscales, fonds de concours de l'Etat, etc.) ;
- Identifier les différents partenaires susceptibles de financer le programme d'investissement de la commune (Etat, Fonds de développement local, projets et programmes, ONG, ambassades, coopération décentralisée, autres collectivités, aides multilatérales et bilatérales, etc.) : le financement extérieur devra venir en complément du financement interne ;
- Rédiger des propositions de projets à soumettre aux donateurs ;
- Organiser des rencontres (fora) avec les partenaires techniques et financiers pour le financement du plan ;
- Négocier les modalités de financement des projets.

Les fiches de projets, les documents de projets, les requêtes de financement, les contrats de financement et les forums pour le financement du plan serviront d'outils pour la mobilisation des ressources financières.

## **6.5. SUIVI ET EVALUATION DU PLAN**

Le suivi est un processus continu pendant la mise en œuvre des projets du plan. Il consistera à mesurer périodiquement l'état d'avancement de l'exécution des projets et à prendre des mesures si nécessaires afin d'assurer la réalisation des objectifs du plan.

L'évaluation technique, beaucoup plus large devra mettre à l'épreuve les hypothèses initiales qui soutendent la conception du projet ou du plan. L'évaluation des projets sera annuelle tandis que l'évaluation du plan se fera au cours de la troisième et de la cinquième année. Pour l'un ou l'autre, l'évaluation cherchera à savoir si les objectifs ont été atteints, ou encore étaient-ils pertinents. Son objectif consistera à : (i) résoudre les problèmes et tirer des leçons de l'expérience pour améliorer la planification et la mise en œuvre d'activités semblables ;(ii) dresser le bilan des résultats et juger la performance; (iii) mesurer l'impact de la durabilité des résultats.

Les principales activités du suivi et de l'évaluation consisteront à :

- Suivre les activités des projets et actions mis en œuvre par la commune, les CVD et les autres acteurs ;
- Suivre les activités des projets mis en œuvre par les prestataires ;
- Auto évaluer le programme annuel (résultats, gestion et impact) ;
- Elaborer des rapports de suivi ;

- Elaborer des rapports d'évaluation ;
- Elaborer des bilans trimestriels et annuels.

Le cadre logique du plan (annexe 1) servira d'outil de base dans la réalisation des opérations de suivi et d'évaluation.

Le suivi et l'évaluation sont de la responsabilité du conseil municipal, notamment le responsable de la « commission environnement et développement local », en ce qui concerne les projets du plan communal ; et de la responsabilité des CVD, pour ce qui concerne les programmes annuels d'investissement villageois. Les différentes structures responsables bénéficieront de l'appui de l'équipe opérationnelle, afin de garantir la qualité technique du suivi. Ils pourront aussi compter sur d'autres acteurs comme le Maire, les membres du Conseil municipal, les personnes ressources, les partenaires et les acteurs locaux de la coopération décentralisée. Ces derniers interviendront pour faciliter le travail de suivi, apporter des informations et apprécier le travail de suivi. Pourront également intervenir, les services techniques de l'Etat, les structures d'appui et les éventuels maîtres d'ouvrages délégués.

## **6.6. REPROGRAMMATION ANNUELLE**

La reprogrammation annuelle est de la responsabilité du Conseil municipal, sous la coordination du Maire. Sont associés à cette activité, les responsables des commissions permanentes, les représentants des CVD, les acteurs locaux de la coopération décentralisée et d'autres acteurs concernés. Elle consistera dans un premier temps à partir du programme antérieur pour élaborer le programme de l'année en cours, en prenant en compte les éventuelles recommandations des rapports de suivi et d'évaluation, ou du bilan annuel du programme d'investissement ; dans un second temps on procédera à une programmation budgétaire. Le programme et le budget pourront alors être transmis à la tutelle.

L'animation dans cette partie est la même qu'à l'étape de programmation. A côté du programme de la commune sont présentés les programmes des autres acteurs. Le rôle des CVD et de l'équipe technique est important à ce niveau. Ils devront faire le bilan des programmes antérieurs, tirer les leçons, fixer les nouvelles priorités et identifier les projets et actions à acheminer au Conseil municipal pour arbitrage et consolidation.

## **CONCLUSION**

Le plan de développement 2015-2019 est l'aboutissement d'une réflexion concertée entre les différents acteurs de la commune de Pâ. Il constitue l'unique référentiel des actions à mener au cours des cinq prochaines années, et son ambition est de parvenir à un développement durable harmonieux de la commune. Au plan humain et des ressources naturelles, la commune dispose d'énormes atouts, qui valorisés et judicieusement exploités peuvent sans aucun doute contribuer à son développement. Cependant, la régression de ces ressources naturelles est une réalité qui impose une gestion rationnelle du potentiel existant.

Le programme est certes ambitieux mais reflète la situation de la commune et la vision du développement des populations. L'aboutissement des objectifs fixés tient à deux facteurs essentiels que sont : (i) un environnement favorable et (ii) la capacité du Conseil municipal à assurer la mise en œuvre (organisation technique, mobilisation des ressources humaines, mobilisation des ressources financières etc.) du plan.

**ANNEXES****ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE DU PLAN**

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectif global : Contribuer de façon durable à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune</b>			
<b>Axe 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale</b>			
Résultat attendu			
Amélioration de la couverture des besoins en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'équipements/infrastructures en eau potable réalisés ou réhabilités</li> <li>- Ratio nombre d'habitants /point d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de la Mairie</li> <li>- Rapports des PTF</li> <li>- Enquêtes de terrain</li> </ul>	Adhésion des communautés et des partenaires
Amélioration du niveau d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'équipements/infrastructures d'assainissement acquis ou réalisés</li> <li>- Niveau de satisfaction de communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de la Mairie</li> <li>- Rapports des PTF</li> <li>- Enquêtes terrain</li> </ul>	Adhésion des communautés et des partenaires
Amélioration du cadre des services de soins et de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'équipements/infrastructures sanitaires acquis ou réalisés</li> <li>- Niveau de satisfaction des usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de la Mairie</li> <li>- Rapports des PTF</li> <li>- Rapports des formations sanitaires</li> <li>- Enquêtes terrain</li> </ul>	Adhésion des communautés et des partenaires
Réduction du taux de prévalence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes touchées par les sensibilisations</li> <li>- Nombre de personnes dépistées</li> <li>- Taux de prévalence au VIH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de la Mairie</li> <li>- Rapports des PTF</li> <li>- Rapports des formations sanitaires</li> </ul>	Adhésion des communautés et des partenaires
Renforcement de l'offre éducative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'équipements/infrastructures éducatives acquis ou réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de la Mairie</li> <li>- Rapports des PTF</li> <li>- Rapport des services éducatifs</li> <li>- Observation sur le terrain</li> </ul>	Adhésion des communautés et des partenaires
Amélioration des résultats au primaire et la fréquentation du CEBNF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enseignants formés</li> <li>- Nombre de journées d'excellences tenues</li> <li>- Nombre de séances de sensibilisation sur le CEBNF tenues</li> <li>- Taux de succès au primaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de la Mairie</li> <li>- Rapport des services éducatifs</li> </ul>	Adhésion des communautés et des partenaires
Création d'un cadre de rencontre et organisation d'événements culturels et sportifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infrastructures culturelles réalisées</li> <li>- Nombre de compétitions sportives organisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de la Mairie</li> <li>- Observation sur le terrain</li> </ul>	Adhésion des communautés et des partenaires

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Axe 2 : Croissance durable de l'économie locale</b>			
Résultat attendu			
Réalisation d'infrastructures de soutien à la production agricole et pastorale	- Nombre d'infrastructures de soutien réalisées	- Rapport de la Mairie - Rapport des STD - Rapports des PTF - Vérification terrain	Adhésion des communautés et des partenaires
Réalisation d'infrastructures marchandes, routières et hôtelières	- Nombre d'infrastructures marchandes, routières et hôtelières réalisées	- Rapport de la Mairie - Rapports des PTF - Vérification terrain	Adhésion des communautés et des partenaires
Renforcement des capacités techniques des acteurs des filières	- Nombre d'acteurs des filières ASP formés	- Rapport de la Mairie - Rapport des STD - Rapports des PTF	Adhésion des communautés et des partenaires
Promotion des filières ASP	- Nombre d'activités promotionnelles réalisées	- Rapport de la Mairie - Rapport des STD - Enquêtes terrain	Adhésion des communautés et des partenaires
<b>Axe 3 : Protection et gestion durable des ressources naturelles</b>			
Organisation de l'espace communale	- POS élaboré - Nombre de parcelles dégagés par le lotissement	- Rapport de la Mairie - Rapport cadastre	Adhésion des communautés et des partenaires
Développement de bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources naturelles	- Nombre de personnes touchées par les sensibilisations - Nombre de personnes formées en construction des foyers - Nombre de fosses fumières réalisées - Nombre d'ha de cordon pierreux réalisés - Nombre d'ha et km de reboisement réalisés - Superficie de berges protégée	- Rapport de la Mairie - Rapport des STD - Rapports des PTF	Adhésion des communautés et des partenaires
<b>Axe 4 : Renforcement de la gouvernance et des finances locales</b>			
Renforcement des capacités de la Mairie	- Fourrière communale réalisée - Nombre de membres CDG formés - Nombre d'agents formés en informatique	- Rapport de la Mairie - Rapports des PTF	Adhésion des communautés et des partenaires
Renforcement des capacités des organes de la gouvernance locale	- Nombre de membres des commissions permanentes formés - Nombre de membres CVD formés	- Rapport de la Mairie - Rapports des PTF	Adhésion des communautés et des partenaires
Amélioration de la recette fiscale	- Nombre de journées de dialogues organisées - Nombre de journées sur le civisme fiscal organisées - Niveau de la recette	- Rapport de la Mairie - Rapports des PTF - Rapport régie des recettes	Adhésion des communautés et des partenaires
Suivi de la mise en œuvre du Plan	- Nombre de rencontres de programmation annuel tenues - Nombre de rencontres bilan/programmation trimestrielle tenues	- Rapport de la Mairie	Adhésion des communautés et des partenaires